

Portrait du vapotage et de l'usage de la cigarette au Québec en 2023

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

MAI 2025

ENQUÊTE QUÉBÉCOISE SUR LE TABAC
ET LES PRODUITS DE VAPOTAGE

AUTEUR ET AUTRICE

Benoit Lasnier, conseiller scientifique
Annie Montreuil, conseillère scientifique spécialisée
Direction du développement des individus et des communautés

SOUS LA COORDINATION DE

Olivier Bellefleur, chef d'unité scientifique
Direction du développement des individus et des communautés

COLLABORATION

Marianne Dubé, assistante de recherche professionnelle
Direction du développement des individus et des communautés

Maryse Beaudry, conseillère scientifique
Secrétariat Général

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Issouf Traoré, agent de recherche et de planification socioéconomique
Direction des enquêtes de santé, Institut de la statistique du Québec

Sylvain Quidot, conseiller scientifique
Conseil québécois sur le tabac et la santé

RÉVISION

Mathieu Morissette, professeur titulaire et chercheur
Département de médecine de l'Université Laval
Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec

Sébastien Tessier, conseiller scientifique
Bureau d'information et d'études en santé des populations
Institut national de santé publique du Québec

Les réviseurs ont été conviés à apporter des commentaires sur la version préfinale de cette publication et, en conséquence, n'en ont pas révisé ni endossé le contenu final.

L'auteur et autrice ainsi que les réviseurs ont dûment rempli leurs déclarations d'intérêts et aucune situation à risque de conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels n'a été relevée.

MISE EN PAGE

Sarah Mei Lapierre, agente administrative
Direction du développement des individus et des communautés

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en écrivant un courriel à : droits.dauteur.inspq@inspq.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 3^e trimestre 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-555-01854-9 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2025)

REMERCIEMENTS

La production du document et la réalisation de l'Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2020 et 2023 ont été rendues possibles grâce à la contribution financière du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement celles du Ministère.

Les auteurs désirent remercier l'Institut de la statistique du Québec pour l'accès aux données d'enquête et le soutien tout au long de la conduite du projet. Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement celles de l'Institut de la statistique du Québec.

Les auteurs souhaitent également remercier Mariejka Beauregard pour ses commentaires sur une version préliminaire du document.

AVANT-PROPOS

L'Institut national de santé publique du Québec est le centre d'expertise et de référence en matière de santé publique au Québec. Sa mission est de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux dans sa mission de santé publique. L'Institut a également comme mission, dans la mesure déterminée par le mandat que lui confie le ministre, de soutenir Santé Québec, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et les établissements, dans l'exercice de leur mission de santé publique.

La collection *Recherche et développement* rassemble sous une même bannière une variété de productions scientifiques qui apportent de nouvelles connaissances techniques, méthodologiques ou autres d'intérêt large au corpus de savoirs scientifiques existants.

Ce document contribue à l'atteinte des objectifs de la Stratégie pour un Québec sans tabac 2020- 2025 par l'entremise d'activités de surveillance du tabagisme et de développement des connaissances. Ces activités soutiennent à la fois les axes suivants : dénormalisation du tabagisme, prévention de l'usage de tabac chez les jeunes, abandon du tabagisme et protection contre l'exposition à la fumée.

Ces travaux sont financés par le ministère de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de mandats octroyés à l'Institut national de santé publique du Québec par le biais d'une entente spécifique pour la lutte contre le tabagisme.

Ce document s'adresse aux professionnels de la santé publique et aux partenaires qui s'intéressent à l'usage de produits du tabac ou de produits de vapotage au Québec.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES FIGURES	VI
FAITS SAILLANTS	1
SOMMAIRE.....	2
1 INTRODUCTION	5
2 OBJECTIFS	7
3 MÉTHODOLOGIE	8
3.1 Source de données	8
3.2 Analyses statistiques et variables retenues	8
3.3 Révision	10
4 RÉSULTATS.....	11
4.1 Usage de produits de vapotage	11
4.2 Usage de la cigarette	13
4.3 Double usage des produits de vapotage et des cigarettes traditionnelles.....	16
4.4 Fréquence d'usage de produits de vapotage.....	17
4.5 Nombre moyen d'utilisations de produit de vapotage lors d'un jour de consommation	19
4.6 Type d'appareil de vapotage utilisé le plus souvent.....	20
4.7 Sources habituelles d'approvisionnement en produits de vapotage	21
4.8 Perception de la dépendance au vapotage.....	22
4.9 Perception du risque pour la santé associé à l'usage régulier de produits de vapotage ou de la cigarette traditionnelle	24
4.10 Intention de renoncement aux produits de vapotage ou au tabac	27
4.11 Moyens utilisés pour cesser de fumer.....	28
4.12 Exposition à l'aérosol de produits de vapotage ou à la fumée de tabac à l'intérieur du domicile.....	28
5 DISCUSSION.....	31
5.1 Principaux constats	31
5.2 Augmentation marquée du vapotage chez les jeunes adultes et possible transition du tabagisme vers le vapotage chez certains adultes fumeurs.....	33

5.3	La cigarette électronique jetable connaît une forte hausse de popularité.....	34
5.4	La vente en ligne ne constitue pas une source majeure d'approvisionnement en produits de vapotage	35
5.5	Modification de la perception des jeunes par rapport à la nocivité de la cigarette électronique avec nicotine.....	35
5.6	Préoccupation par rapport à l'exposition à la fumée ou à l'aérosol émis par les voisins	36
5.7	Des inégalités sociales de santé qui perdurent en tabagisme.....	37
5.8	Forces et limites	38
6	CONCLUSION.....	40
7	RÉFÉRENCES.....	41

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Fréquence de vapotage au cours des 30 jours précédents selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2023.....	18
Tableau 2	Type de produit de vapotage utilisé le plus souvent selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2023	21
Tableau 3	Source d'approvisionnement en appareils de vapotage, liquides et cartouches jetables la plus souvent utilisée selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2023	22
Tableau 4	Perception de risque élevé pour la santé de fumer régulièrement ou d'utiliser régulièrement la cigarette électronique selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2023	25
Tableau 5	Exposition à l'aérosol de vapotage ou à la fumée de tabac des autres membres du ménage et des visiteurs ou des voisins à l'intérieur du domicile au cours des 30 jours précédents selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2023	30

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Vapotage au cours des 30 jours précédents selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2023	12
Figure 2	Usage de la cigarette au cours des 30 jours précédents selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2023	15
Figure 3	Consommation de cigarettes traditionnelles et utilisation de produits de vapotage selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant fumé la cigarette ou ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2023.....	17
Figure 4	Nombre moyen d'utilisations de produit de vapotage lors d'un jour de consommation selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2023	19
Figure 5	Dépendance au vapotage selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2023	23
Figure 6	Perception de la nocivité de la cigarette électronique avec nicotine pour la santé par rapport à la nocivité de la cigarette traditionnelle selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2023.....	26

FAITS SAILLANTS

Des constats tirés lors de la première Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage (EQTPV) en 2020 révélaient que la prévalence du vapotage est plus élevée chez les adolescents et les jeunes adultes que chez les adultes plus âgés. Conséquemment, une attention particulière doit être accordée aux jeunes vapoteurs, qui se retrouvent à risque de développer une dépendance à la nicotine bien qu'ils n'aient pour la plupart jamais fait usage de produits du tabac. Chez les adultes plus âgés, il est par ailleurs pertinent d'examiner le recours aux produits de vapotage comme soutien à l'arrêt tabagique, l'usage du tabac demeurant un facteur majeur de mortalité évitable au Québec comme ailleurs au pays.

Plusieurs événements survenus depuis 2020, notamment la pandémie de COVID-19 et la promulgation de nouvelles mesures législatives québécoises et canadiennes encadrant l'usage des produits du tabac (augmentation des taxes) ou des produits de vapotage (limite de la quantité de nicotine contenue dans les produits, interdiction des saveurs), pourraient avoir contribué à modifier le portrait de situation relatif à la consommation de nicotine au Québec depuis la première collecte de données de l'EQTPV.

Un portrait statistique de l'usage de la cigarette ou de produits de vapotage en 2023 chez les Québécois âgés de 15 ans et plus a été réalisé, et permet l'établissement des constats suivants :

- La prévalence du vapotage au cours des 30 jours précédant l'enquête est de 7 %, ce qui représente une augmentation statistiquement significative depuis 2020 (4 %). Cette augmentation est plus marquée chez les 20-24 ans, soit de 13 % à 23 %.
- Une faible diminution de la prévalence de l'usage de la cigarette est notée entre 2020 (12 %) et 2023 (11 %), mais celle-ci pourrait être attribuable à la baisse des taux de réponse en 2023.
- La proportion de vapoteurs utilisant un appareil jetable est passée de 4 % en 2020 à 46 % en 2023, alors que l'usage d'un appareil avec cartouches jetables préremplies ou d'un appareil avec un réservoir à remplir de liquide a considérablement diminué.
- Le tiers (33 %) des Québécois âgés de 15 ans et plus ayant tenté de cesser ou ayant cessé de fumer depuis moins de deux ans affirment avoir utilisé une cigarette électronique.

La hausse du vapotage au Québec en 2023 s'accompagne d'un accroissement de la proportion de vapoteurs faisant plus de 25 utilisations par jour de leur cigarette électronique, particulièrement chez les moins de 25 ans. Sachant que plus de 90 % des vapoteurs de 15 à 24 ans ont rapporté avoir consommé un liquide de vapotage contenant de la nicotine au cours du mois précédant l'enquête, ces constats suggèrent le développement de la dépendance à la nicotine chez plusieurs jeunes vapoteurs. L'usage de la cigarette demeure, pour sa part, relativement stable. Ces observations illustrent l'importance de soutenir et de renforcer les efforts de prévention du vapotage auprès des adolescents et des jeunes adultes, tout en favorisant le renoncement au tabagisme et au vapotage chez les fumeurs et vapoteurs québécois.

SOMMAIRE

La réalisation de l'Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage (EQTPV) en 2020 a permis d'observer qu'une forte proportion de personnes âgées de 15 à 24 ans faisait usage de produits de vapotage. La prévalence du vapotage était plus faible chez les adultes plus âgés, et majoritairement concentrée chez les fumeurs et anciens fumeurs. L'ensemble de ces constats a été corroboré par les données d'autres enquêtes québécoises et canadiennes.

Conséquemment, une attention particulière doit être accordée aux jeunes vapoteurs, qui se retrouvent à risque de développer une dépendance à la nicotine bien qu'ils n'aient pour la plupart jamais fait usage de produits du tabac. Dans un tout autre registre, il est également pertinent d'examiner le recours aux produits de vapotage comme soutien à l'arrêt tabagique pour rendre compte de l'utilisation de ces produits par les fumeurs engagés dans une démarche de renoncement au tabac.

Bien que le vapotage constitue l'un des enjeux de l'heure en santé publique, il n'en demeure pas moins que le tabagisme représente toujours un des principaux facteurs de mortalité évitable au Québec et ailleurs au Canada. Selon l'EQTPV de 2020, la proportion de personnes de 15 ans et plus ayant fumé la cigarette au cours des 30 jours précédant l'enquête était de 12 %, ce qui représente environ 877 000 Québécois à risque de problèmes de santé liés à leur comportement tabagique. Considérant l'ampleur du fardeau sanitaire associé à l'usage du tabac, la réduction du tabagisme par l'entremise du soutien au renoncement et de la prévention de l'initiation demeure un objectif prioritaire du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), tel qu'inscrit dans la Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025.

Depuis 2020, plusieurs événements pourraient avoir contribué à modifier le portrait de situation relatif à la consommation de nicotine au Québec, notamment la pandémie de COVID-19 et la promulgation de nouvelles mesures législatives québécoises et canadiennes encadrant l'usage des produits du tabac (augmentation des taxes) ou des produits de vapotage (limite de la quantité de nicotine contenue dans les produits, interdiction des saveurs). L'analyse des données du cycle 2023 de l'EQTPV permet de suivre l'évolution des comportements et perceptions liés au tabagisme et au vapotage dans la population québécoise à la suite de ces changements.

Sauf exclusions, la population visée par l'EQTPV 2023 correspond à l'ensemble des personnes de 15 ans ou plus admissibles au régime d'assurance maladie du Québec (RAMQ) et vivant en ménage non institutionnel sur le territoire québécois. Certaines personnes sont exclues de la population visée par l'enquête, soit les personnes vivant dans un ménage collectif institutionnel (hôpital, centre d'hébergement de soins de longue durée [CHSLD], établissement pénitentiaire, centre d'accueil public, centre de réadaptation) ainsi que celles résidant dans les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18). Il est estimé que la population visée par l'EQTPV 2023 correspond à environ 99 % de l'ensemble de la population québécoise âgée de 15 ans et plus, soit environ 7 302 000 personnes.

Un portrait statistique de l'usage de la cigarette ou de produits de vapotage chez les Québécois âgés de 15 ans et plus a été réalisé en fonction de différentes variables sociodémographiques (genre, groupe d'âge, niveau de revenu du ménage, niveau d'éducation, défavorisation matérielle et sociale, statut d'immigration, statut LGBTQ2+). L'analyse des données de l'EQTPV 2023 permet d'effectuer plusieurs constats d'intérêt :

Usage de produits de vapotage

- La prévalence du vapotage au cours des 30 jours précédant l'enquête est de 7 %, ce qui représente une augmentation statistiquement significative depuis 2020 (4 %). Cette augmentation est plus marquée chez les 20-24 ans, soit de 13 % à 23 %.
- La moitié (50 %) des personnes ayant utilisé la cigarette électronique au cours des 30 jours précédant l'enquête rapportent en faire usage tous les jours, 23 % au moins une fois par semaine et 27 % au moins une fois par mois.

Usage de la cigarette

- Une faible diminution de la prévalence de l'usage de la cigarette est notée entre 2020 (12 %) et 2023 (11 %), mais celle-ci pourrait être attribuable à la baisse des taux de réponse en 2023.
- Les 15-17 ans présentent la plus faible proportion de fumeurs (3 %), alors qu'on retrouve des proportions de fumeurs plus élevées parmi les personnes les moins scolarisées (14 %), les ménages à faible revenu (14 %) et les personnes s'identifiant comme LGBTQ2+ (16 %), en particulier celles âgées de 45 à 64 ans (29 %).

Appareils de vapotage et sources d'approvisionnement

- La proportion de vapoteurs utilisant un appareil jetable est passée de 4 % en 2020 à 46 % en 2023, alors que l'usage d'un appareil avec cartouches jetables préremplies ou d'un appareil avec un réservoir à remplir de liquide a considérablement diminué (de 40 % à 24 % et de 56 % à 30 % respectivement).
- Les boutiques spécialisées constituent les principales sources d'approvisionnement d'appareils ou de liquides de vapotage pour la majorité des vapoteurs (60 %), sauf pour les 15-17 ans, qui s'approvisionnent surtout auprès de sources sociales (63 %). Seulement 3 % des vapoteurs rapportent s'approvisionner habituellement sur Internet.

Dépendance et renoncement

- La moitié (51 %) des vapoteurs québécois de 15 ans et plus déclarent avoir l'intention de cesser de vapoter au cours des six prochains mois, dont une forte proportion de 18-19 ans (64 %).
- Environ deux fumeurs québécois de 15 ans et plus sur trois (65 %) affirment vouloir cesser de fumer dans les six prochains mois, dont de fortes proportions de 25-44 ans (67 %) et de 45-64 ans (69 %).

- Le tiers (33 %) des Québécois âgés de 15 ans et plus ayant tenté de cesser ou ayant cessé de fumer depuis moins de deux ans affirment avoir utilisé une cigarette électronique.

Perception de la nocivité des produits de vapotage et de la cigarette traditionnelle

- La vaste majorité des Québécois âgés de 15 ans et plus pensent que l'usage régulier de la cigarette traditionnelle (89 %) ou de produits de vapotage avec nicotine (77 %) représente un risque élevé pour la santé. Ces proportions sont significativement supérieures à celle obtenue par rapport à l'usage régulier de produits de vapotage sans nicotine (39 %).
- Plus de la moitié des 15 ans et plus (54 %) considèrent que la cigarette traditionnelle et la cigarette électronique avec nicotine sont aussi néfastes l'une que l'autre; le quart d'entre eux (22 %) estiment que les produits de vapotage sont moins nocifs, et l'autre quart (24 %) qu'ils le sont plus.

Exposition à l'aérosol de vapotage ou à la fumée de tabac à l'intérieur du domicile

- L'exposition au moins une fois par mois à la fumée de tabac par des voisins est rapportée par 18 % des personnes de 15 ans et plus, alors que 11 % rapportent avoir été exposées au moins mensuellement à l'aérosol de vapotage émis par des voisins.
- Comparativement aux personnes de 25 ans et plus, une plus forte proportion de celles âgées de moins de 25 ans rapportent avoir été exposées à la fumée de tabac au domicile au cours du mois précédent, que ce soit par des membres du ménage, des visiteurs ou des voisins.

Les données de l'enquête indiquent une hausse du vapotage chez les Québécois de 15 ans et plus, et ce, de manière plus marquée chez les jeunes adultes de 20-24 ans. Cette hausse s'accompagne d'un accroissement de la proportion de vapoteurs faisant plus de 25 utilisations par jour de leur cigarette électronique, particulièrement chez les moins de 25 ans. Considérant que plus de 90 % des vapoteurs de 15 à 24 ans ont rapporté avoir consommé un liquide de vapotage contenant de la nicotine dans les 30 jours précédant l'enquête, ces constats suggèrent le développement de la dépendance à la nicotine chez plusieurs jeunes vapoteurs. L'usage de la cigarette demeure pour sa part relativement stable, à l'exception d'une réduction significative chez les 25-44 ans. Ces observations illustrent l'importance de soutenir et de renforcer les efforts de prévention du vapotage auprès des adolescents et des jeunes adultes, tout en favorisant le renoncement au tabagisme et au vapotage chez les fumeurs et vapoteurs québécois.

Il est encourageant de constater que de plus en plus d'adolescents et de jeunes adultes considèrent la cigarette électronique contenant de la nicotine comme étant nocive pour la santé, ce qui pourrait être attribuable, du moins en partie, aux différentes initiatives d'information et de prévention du vapotage mises en place au cours des dernières années. Par ailleurs, il apparaît que les Québécois sont proportionnellement peu nombreux à affirmer se procurer des produits de vapotage par l'entremise d'Internet, ayant plutôt recours aux boutiques spécialisées en vapotage.

1 INTRODUCTION

La consommation de nicotine se présente sous deux principales formes, soit l'usage de produits du tabac ou l'usage de produits de vapotage¹. Les deux comportements n'ont pas connu la même évolution au Québec; le tabagisme diminue progressivement dans l'ensemble de la population depuis plusieurs décennies, particulièrement chez les jeunes, alors que le vapotage, bien que relativement stable dans l'ensemble de la population, a connu une augmentation importante chez les adolescents et les jeunes adultes au cours des dernières années (Lasnier et Montreuil, 2017, 2022; Lasnier et coll., 2023).

La réalisation de l'Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage (EQTPV) en 2020 a effectivement permis d'observer qu'une forte proportion de personnes âgées de 15 à 24 ans faisait usage de produits de vapotage (Lasnier et Tremblay, 2022). La prévalence du vapotage était plus faible chez les adultes plus âgés, et majoritairement concentrée chez les fumeurs et anciens fumeurs. L'ensemble de ces constats a été corroboré par les données d'autres enquêtes québécoises et canadiennes (Infocentre de santé publique, 2024; Statistique Canada, 2024).

Conséquemment, une attention particulière doit être accordée aux jeunes vapoteurs, qui se retrouvent à risque de développer une dépendance à la nicotine bien qu'ils n'aient pour la plupart jamais fait usage de produits du tabac. Dans un tout autre registre, il est également pertinent d'examiner le recours aux produits de vapotage comme soutien à l'arrêt tabagique pour rendre compte de l'utilisation de ces produits par les fumeurs engagés dans une démarche de renoncement au tabac.

Bien que le vapotage constitue l'un des enjeux de l'heure en santé publique, il n'en demeure pas moins que le tabagisme représente toujours un des principaux facteurs de mortalité évitable au Québec et ailleurs au Canada (Dobrescu et coll., 2017). Selon l'EQTPV de 2020, la proportion de personnes de 15 ans et plus ayant fumé la cigarette au cours des 30 jours précédant l'enquête était de 12 %, ce qui représente environ 877 000 Québécois à risque de problèmes de santé liés à leur comportement tabagique. Considérant l'ampleur du fardeau sanitaire associé à l'usage du tabac, la réduction du tabagisme par l'entremise du soutien au renoncement et de la prévention de l'initiation représente un objectif prioritaire du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), tel qu'inscrit dans la Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025 (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2020).

¹ Les termes « produit de vapotage » et « cigarette électronique » sont utilisés de manière interchangeable dans le document.

Plusieurs événements survenus depuis 2020, notamment la pandémie de COVID-19 et la promulgation de nouvelles mesures législatives québécoises et canadiennes encadrant l'usage des produits du tabac (augmentation des taxes) ou des produits de vapotage (limite de la quantité de nicotine contenue dans les produits, interdiction des saveurs), pourraient avoir contribué à modifier le portrait de situation relatif à la consommation de nicotine au Québec depuis la première collecte de données de l'EQTPV. En ce sens, l'analyse des données du cycle 2023 de l'EQTPV nous permet de suivre l'évolution des comportements et perceptions liés au tabagisme et au vapotage dans la population québécoise à la suite de ces changements.

2 OBJECTIFS

L'objectif principal de ce document est de décrire l'usage de la cigarette ou des produits de vapotage chez les Québécois de 15 ans et plus en 2023, de même que certains comportements et perceptions associés à la consommation de ces produits.

L'objectif secondaire du projet est de déterminer l'évolution récente des habitudes de consommation de cigarette ou de produits de vapotage au Québec, en comparant les estimations obtenues en 2023 à celles de 2020.

Les thématiques suivantes seront couvertes par les analyses :

- l'usage de produits de vapotage, avec ou sans nicotine;
- l'usage de la cigarette;
- le double usage (*dual use*) de la cigarette et des produits de vapotage;
- la fréquence d'usage de produits de vapotage;
- le nombre moyen d'utilisations de produit de vapotage par jour de consommation;
- le type d'appareil de vapotage utilisé le plus souvent;
- les sources d'approvisionnement en produits de vapotage;
- la dépendance perçue au vapotage;
- la perception du risque pour la santé posé par l'usage régulier de produits de vapotage ou de la cigarette;
- l'intention de renoncer à la cigarette ou aux produits de vapotage;
- les moyens utilisés pour cesser de fumer ou de vapoter;
- l'exposition à l'aérosol de vapotage ou à la fumée de tabac à l'intérieur du domicile.

3 MÉTHODOLOGIE

3.1 Source de données

Sauf exclusions, la population visée par l'EQTPV 2023 correspond à l'ensemble des personnes de 15 ans ou plus admissible au régime d'assurance maladie du Québec (RAMQ) et vivant en ménage non institutionnel sur le territoire québécois. Certaines personnes sont exclues de la population visée par l'enquête, soit les personnes vivant dans un ménage collectif institutionnel (hôpital, centre d'hébergement de soins de longue durée [CHSLD], établissement pénitencier, centre d'accueil public, centre de réadaptation) ainsi que celles résidant dans les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18). Il est estimé que la population visée par l'EQTPV 2023 correspond à environ 99 % de l'ensemble de la population québécoise âgée de 15 ans et plus, soit environ 7 302 000 personnes.

Afin d'obtenir des estimations fiables à l'échelle provinciale pour différents groupes d'âge de l'ensemble de la population visée, ainsi que pour les sous-populations de fumeurs et de vapoteurs, il a été nécessaire de contacter un échantillon de 24 252 personnes. L'échantillon a été sélectionné par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) dans la base de sondage, soit le Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ, de manière aléatoire et indépendante d'une strate à l'autre. La collecte des données s'est déroulée du 10 juillet 2023 au 19 novembre 2023. La collecte a été effectuée par l'entremise d'un questionnaire en ligne. Les personnes n'ayant pas accès à Internet ou ne souhaitant pas remplir le questionnaire en ligne se voyaient offrir la possibilité de participer à l'enquête par entrevue téléphonique. Au total, 11 904 personnes de 15 ans et plus ont répondu à l'enquête, pour un taux de réponse pondéré de 52 %. Le lecteur souhaitant obtenir de l'information plus détaillée sur la méthodologie de l'enquête est invité à consulter le rapport méthodologique produit par l'ISQ (Élément, 2024).

3.2 Analyses statistiques et variables retenues

Des analyses descriptives univariées et bivariées ont été réalisées afin de produire un portrait de l'usage de la cigarette ou de produits de vapotage (avec ou sans nicotine, et excluant le vapotage de cannabis) chez les Québécois âgés de 15 ans et plus, en fonction de différentes variables sociodémographiques (genre, groupe d'âge, niveau de revenu du ménage, niveau d'éducation, défavorisation matérielle et sociale², statut d'immigration, statut LGBTQ2+³). D'autres variables d'intérêt ont également été considérées dans l'étude, soit celles mentionnées

² L'Indice de défavorisation matérielle et sociale comporte deux dimensions. « La dimension matérielle reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante des personnes résidant dans un territoire et ayant comme conséquence un manque de ressources matérielles (évaluée par l'éducation, l'emploi et le revenu). La dimension sociale renvoie à la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté (évaluée par le fait de vivre seul, d'être monoparental et d'être séparé, divorcé ou veuf) » (Institut national de santé publique du Québec, 2025). **Le 1^{er} quintile est le moins défavorisé et le 5^e quintile est le plus défavorisé.**

³ L'acronyme LGBTQ2+ désigne les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer, bispirituelles ou ayant d'autres identités ou expressions de genre. Cet acronyme est celui qui est employé dans le cahier technique de l'enquête (Davison et Ouellette, 2024).

dans la description des objectifs du présent rapport. Le lecteur intéressé à connaître la description des questions d'enquête ayant servi à construire les variables analysées peut consulter le questionnaire d'enquête fourni sur le site Web de l'ISQ (Institut de la statistique du Québec, 2024).

Toutes les données d'enquêtes à la base des estimations de proportion ont été pondérées conformément aux recommandations de l'ISQ en recourant à la variable de pondération fournie à cette fin dans le fichier de données. Cette procédure permet d'inférer les résultats à l'ensemble de la population québécoise, à l'exception des personnes figurant dans les critères d'exclusion de l'enquête.

Les mesures de précision (coefficient de variation et intervalle de confiance) rattachées aux différentes estimations ont été calculées en utilisant les 500 poids d'autoamorçage rendus disponibles en complément des données d'enquête, ceci afin de tenir compte de la complexité du plan de sondage de l'enquête. Les intervalles de confiance rattachés aux estimations de proportions ont été produits en utilisant la transformation logit. Cette transformation permet de valider l'utilisation de l'approximation normale dans la construction des intervalles de confiance, et d'améliorer leur taux de couverture en présence de petites proportions (Korn et Graubard, 1999). Les estimations sont diffusées sans avertissement lorsque leur coefficient de variation n'excède pas 15 %. Elles sont rendues disponibles avec un avertissement (*) lorsque leur coefficient de variation se situe entre 15,1 % et 25 %, et ne sont pas diffusées (**) lorsque leur coefficient de variation dépasse 25 %.

Lorsque des analyses bivariées ont été conduites en fonction d'une variable de croisement, un test global d'indépendance (khi-deux) a été réalisé afin de déterminer la présence d'une association statistiquement significative entre la variable d'intérêt et la variable de croisement. Dans les cas où l'association entre la variable d'intérêt et la variable de croisement était déclarée statistiquement significative ($p < 0,05$), des tests d'égalité entre deux proportions ont été réalisés afin de vérifier la présence de différences significatives ($p < 0,05$) entre les diverses catégories de la variable de croisement. Les analyses ont été effectuées à partir du fichier masqué en accès à distance⁴ (FMAD) des cycles 2020 et 2023 de l'EQTPV, à l'aide du logiciel SAS Enterprise Guide (version 8.3).

Afin d'indiquer les résultats des analyses bivariées réalisées entre une variable d'intérêt et une variable de croisement, des lettres ont été ajoutées en exposant dans les figures et les tableaux afin de préciser quelles sont les paires de catégories d'une variable de croisement pour lesquelles la variable d'intérêt diffère de manière significative. Une même lettre révèle un écart statistiquement significatif entre deux catégories.

⁴ Il est à noter que de légers écarts ont été remarqués entre les estimations produites à partir du FMAD et celles générées par l'ISQ à partir du fichier maître de l'enquête pour les croisements effectués en fonction du groupe d'âge, du niveau d'éducation ou du statut d'immigration, en raison du masquage de certaines données à des fins de protection de la confidentialité. Ces écarts n'affectent pas de manière significative l'interprétation des résultats.

3.3 Révision

L'inclusion d'un comité scientifique et la relecture par des pairs externes à l'équipe projet ont pour objectif d'améliorer la qualité des productions scientifiques de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), ainsi que d'évaluer la justesse et la pertinence de leurs propos. Afin de remplir de telles exigences institutionnelles, les deux membres du comité scientifique ont été rencontrés à deux reprises afin de valider la pertinence du contenu envisagé pour la publication ainsi que l'interprétation des résultats obtenus à la suite des analyses statistiques. De plus, deux experts ont évalué et commenté le présent document en utilisant une grille de lecture conçue à cet effet. Ces commentaires ont été pris en compte et ont fait l'objet d'un échange entre les auteurs en vue de déterminer la pertinence de les retenir ou non et, le cas échéant, d'apporter les correctifs ou les précisions suggérés.

4 RÉSULTATS

4.1 Usage de produits de vapotage

Portrait 2023

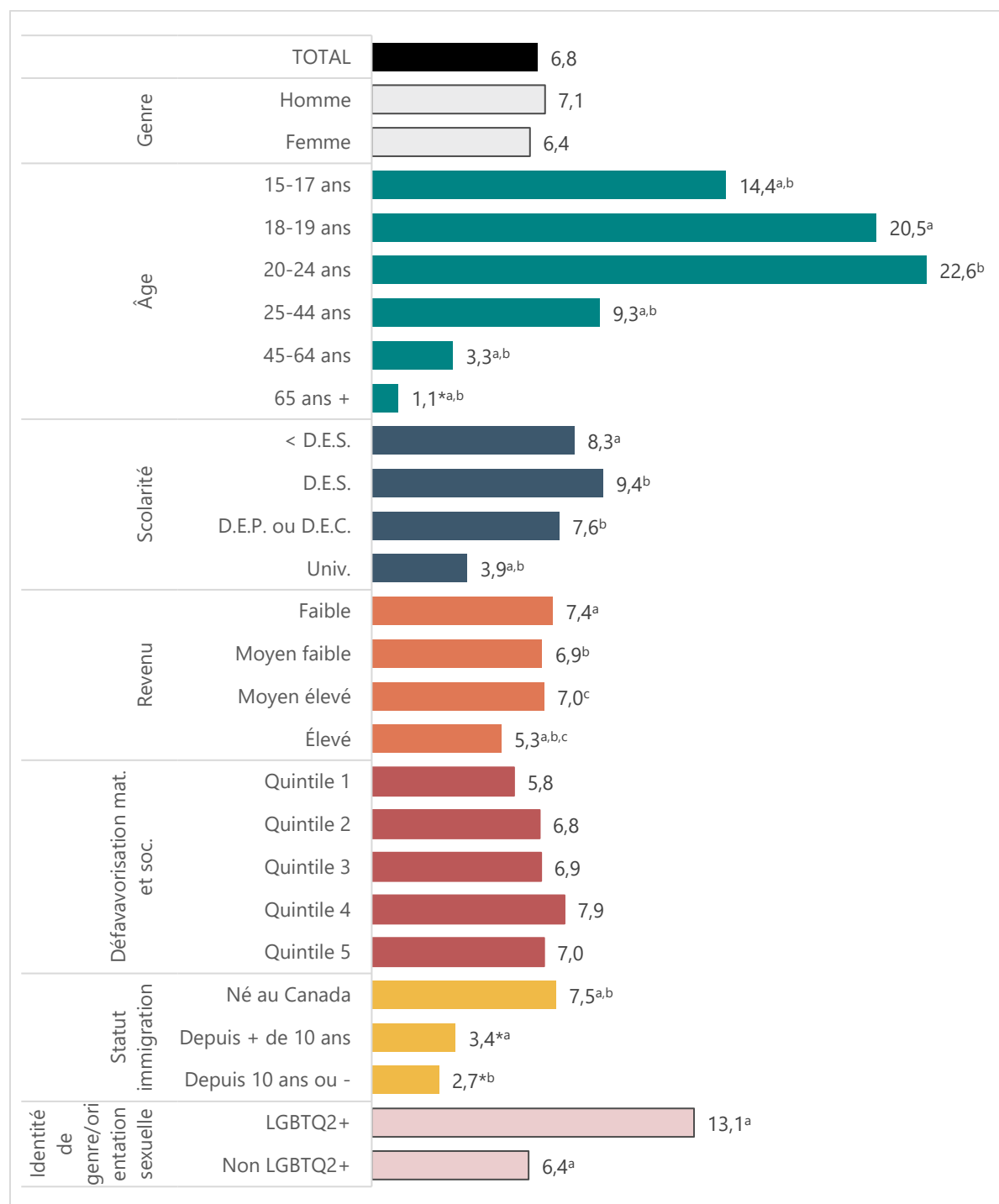
Selon les données de l'EQTPV 2023, la prévalence du vapotage au cours des 30 jours précédant l'enquête se situe à 7 % chez les Québécois de 15 ans et plus : 7 % chez les hommes et 6 % chez les femmes (figure 1). On constate une différence statistiquement significative entre les 15-17 ans (14 %) et les jeunes adultes, soit les 18-19 ans (21 %) et les 20-24 ans (23 %). Notons ici que des biais méthodologiques⁵ pourraient potentiellement avoir entraîné une sous-estimation de la proportion de vapoteurs chez les 15-17 ans en 2023. La prévalence observée chez les adultes plus âgés est beaucoup plus faible, passant à 9 % chez les 25-44 ans, 3 % chez les 45-64 ans, et 1 % chez les 65 ans et plus.

Globalement, on observe que la proportion de vapoteurs est moins importante chez les personnes plus scolarisées (diplôme universitaire : 4 %) comparativement à celles ne détenant pas de diplôme d'études secondaires (8 %), celles ayant un diplôme d'études secondaires (9 %), et celles possédant un diplôme d'études professionnelles ou collégiales (8 %). De manière similaire, la prévalence du vapotage au cours des 30 jours précédant l'enquête est significativement moins haute chez les personnes de ménages à revenu élevé (5 %) comparativement aux personnes de ménages à revenu faible (7 %), moyen-faible (7 %) ou moyen-élevé (7 %). Une plus forte proportion de vapoteurs est enregistrée chez les personnes nées au Canada (8 %) par rapport à celles nées dans un autre pays (3 %), et chez les personnes s'identifiant comme LGBTQ2+ (13 %) par rapport aux non LGBTQ2+ (6 %).

La proportion de vapoteurs quotidiens est estimée à 3 % chez les Québécois de 15 ans et plus, soit 4 % chez les hommes et 3 % chez les femmes (données non illustrées). De fortes proportions de vapoteurs quotidiens sont constatées chez les 18-19 ans (11 %) et les 20-24 ans (11 %), de même que chez les personnes nées au Canada (4 %) comparativement à celles nées dans un autre pays et vivant au Canada depuis plus de 10 ans (2 %).

⁵ Le groupe des 15-17 ans est celui ayant affiché la plus importante diminution du taux de réponse en 2023 par rapport à 2020 (-13,3 %) (Élément, 2024). Considérant que la proportion de personnes vapoteuses parmi les répondants augmentait à mesure que la collecte de données progressait, la moindre participation des 15-17 ans pourrait avoir contribué à une sous-estimation de la prévalence du vapotage pour ce groupe d'âge.

Figure 1 Vapotage au cours des 30 jours précédents selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2023



* Coefficient de variation de 15,1 % à 25 %; interpréter avec prudence.

Note : Pour chaque variable de croisement, le même exposant (a, b, c) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2023.

Comparaison entre 2020 et 2023

La comparaison des données des deux éditions de l'EQTPV laisse voir une augmentation de l'usage de produits de vapotage entre 2020 et 2023, la proportion de personnes ayant vapoté au cours des 30 jours précédant l'enquête étant passée de 4 % à 7 %. Cette augmentation est notée autant chez les hommes (de 5 % à 7 %) que chez les femmes (de 4 % à 6 %). Par rapport à 2020, une plus forte prévalence de vapotage est notée en 2023 chez les 20-24 ans (de 13 % à 23 %), les 25-44 ans (de 4 % à 9 %) et les 45-64 ans (de 2 % à 3 %), alors que la situation apparaît stable chez les 18-19 ans et qu'une diminution est enregistrée chez les 15-17 ans (voir note de bas de page 5 en page 11). Il peut également être observé que les proportions de vapoteurs quotidiens et de vapoteurs occasionnels ont toutes les deux augmenté entre 2020 et 2023, passant de 2 % à 3 %.

4.2 Usage de la cigarette

Portrait 2023

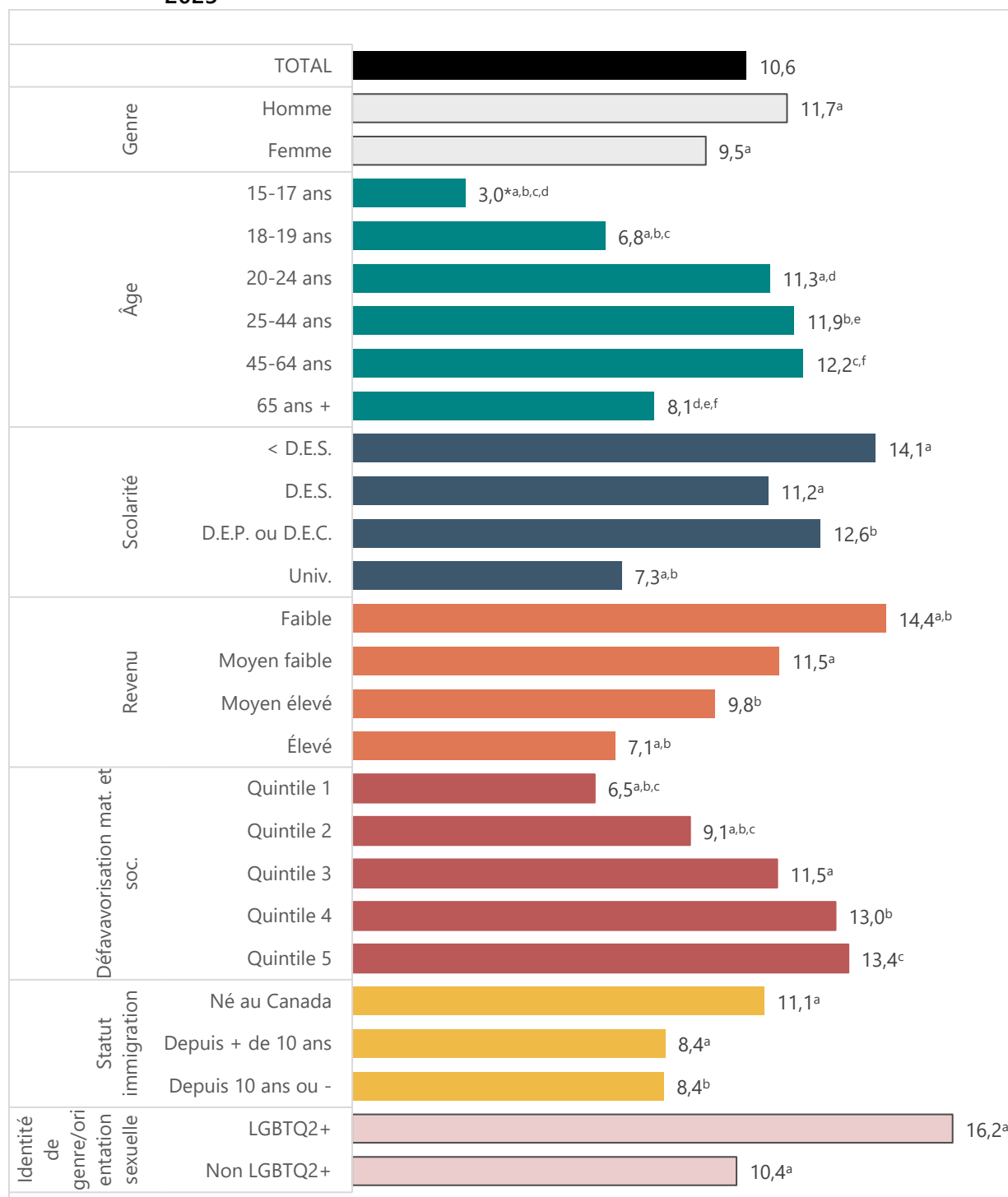
Selon les données de l'EQTPV 2023, la prévalence de l'usage de la cigarette au cours des 30 jours précédant l'enquête se situe à 11 % chez les Québécois de 15 ans et plus : 12 % chez les hommes et 10 % chez les femmes (figure 2).

Les 15-17 ans représentent le groupe où l'on enregistre la plus faible proportion de fumeurs (3 %), des différences statistiquement significatives étant enregistrées par rapport à tous les autres groupes d'âge. Les prévalences d'usage de la cigarette chez les 20-24 ans (11 %), les 25-44 ans (12 %) et les 45-64 ans (12 %) sont similaires, mais plus élevées que celle répertoriée chez les 65 ans et plus (8 %).

On observe par ailleurs que la proportion de fumeurs est plus importante chez les personnes moins scolarisées (inférieur au diplôme d'études secondaires : 14 %) comparativement à celles possédant un diplôme d'études secondaires (11 %) ou universitaire (7 %). Le revenu du ménage est lui aussi associé à l'usage de la cigarette, les personnes vivant dans un ménage à faible revenu étant proportionnellement plus nombreuses à avoir fumé au cours des 30 jours précédant l'enquête (14 %) que les personnes des trois catégories de revenu de ménage plus élevées (12 %, 10 % et 7 % respectivement). Dans une logique similaire, les personnes des trois quintiles de défavorisation les plus défavorisés (3^e à 5^e) affichent une prévalence d'usage de la cigarette supérieure à celles des personnes des deux quintiles les moins défavorisés (1^{er} et 2^e). Notons également que les personnes nées au Canada se retrouvent en plus forte proportion à fumer la cigarette que les personnes ayant immigré au pays depuis plus de 10 ans (11 % c. 8 %), de même que les personnes LGBTQ2+ comparativement aux non LGBTQ2+ (16 % c. 10 %). On retrouve une proportion particulièrement élevée de fumeurs parmi les personnes âgées de 45 à 64 ans s'identifiant comme LGBTQ2+ (29 %; donnée non illustrée).

La proportion de fumeurs quotidiens est estimée à 7 % chez les Québécois de 15 ans et plus, soit 8 % chez les hommes et 7 % chez les femmes (données non illustrées). Un examen plus approfondi des données révèle que de hautes proportions de fumeurs quotidiens sont enregistrées chez les 45-64 ans (10 %), les personnes de niveau de scolarité moindre qu'universitaire (inférieur au D.E.S. : 12 %; D.E.S. : 9 %; D.E.P. ou D.E.C. : 9 %), les personnes vivant dans un ménage à faible revenu (11 %), et les personnes nées au Canada (8 %).

Figure 2 Usage de la cigarette au cours des 30 jours précédents selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2023



* Coefficient de variation de 15,1 % à 25 %; interpréter avec prudence.

Note : Pour chaque variable de croisement, le même exposant (a, b, c, d, e, f) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2023.

Comparaison entre 2020 et 2023

La comparaison des données de l'EQTPV 2023 à celles de l'EQTPV 2020 indique une légère diminution de l'usage de la cigarette chez les Québécois de 15 ans et plus, la proportion de fumeurs étant passée de 12 % à 11 %⁶. Cette diminution s'observe chez les hommes (de 14 % à 12 %), mais non chez les femmes (11 % et 10 %). Une importante réduction de l'usage de la cigarette est notée chez les 25-44 ans (de 15 % à 12 %), alors que la situation apparaît stable pour les autres groupes d'âge. Notons également que la proportion de fumeurs quotidiens a diminué entre 2020 et 2023, passant de 9 % à 7 %, alors que la proportion de fumeurs occasionnels est demeurée stable (3 %).

4.3 Double usage des produits de vapotage et des cigarettes traditionnelles

Portrait 2023

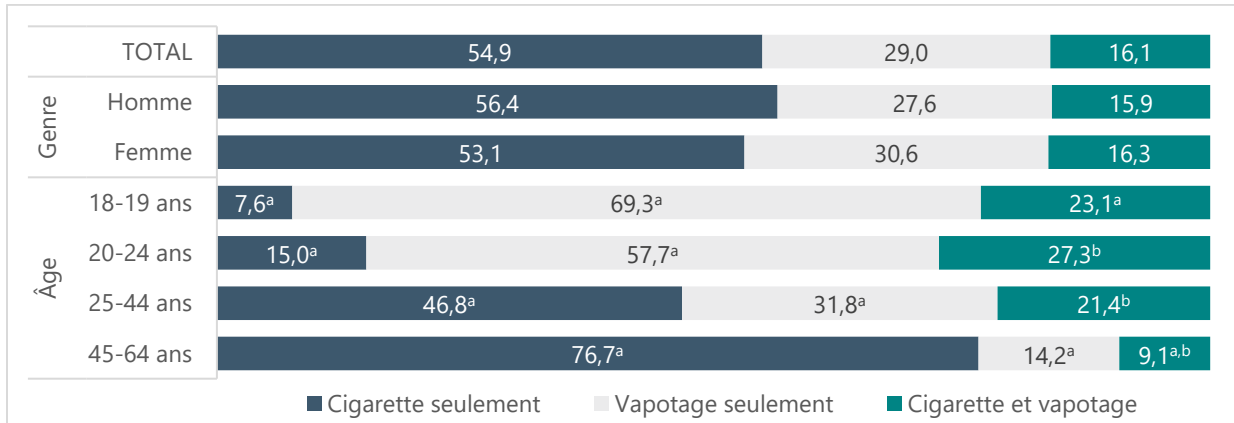
Parmi les personnes ayant fumé la cigarette ou vapoté au cours des 30 jours précédant l'enquête, seulement 16 % déclaraient utiliser les deux produits (figure 3). La majorité des consommateurs de nicotine ont fait usage d'un seul produit : plus de la moitié (55 %) faisaient uniquement usage de la cigarette, et 29 % faisaient seulement usage des produits de vapotage.

La proportion de doubles usagers des produits de vapotage et des cigarettes traditionnelles est significativement moins élevée chez les 45-64 ans (9 %) comparativement aux groupes d'âge plus jeune (de 21 % à 27 %). L'usage exclusif de produits de vapotage tend à décroître en fonction de l'âge, passant de 69 % chez les 18-19 ans à 14 % chez les 45-64 ans, alors que la situation inverse est observée en ce qui concerne l'usage exclusif de cigarettes traditionnelles (8 % chez les 18-19 ans et 77 % chez les 45-64 ans).

L'usage exclusif de cigarettes traditionnelles est observé chez une plus grande proportion de personnes dont le revenu de ménage est faible (60 %) comparativement à celles de revenu moyen-élevé (52 %) ou élevé (50 %) (données non illustrées), alors que l'usage exclusif de produits de vapotage est davantage répandu chez ces derniers (33 % et 32 % respectivement) que chez les personnes vivant dans un ménage à faible revenu (22 %).

⁶ Il est possible que la proportion enregistrée en 2023 soit sous-estimée, en raison du biais potentiel engendré par le plus faible taux de réponse en 2023 qu'en 2020. Il doit être considéré que des estimations produites avec des taux de réponse comparables pour les deux cycles d'enquête n'indiquaient pas de réduction significative de l'usage de la cigarette, et également que la proportion de fumeurs retrouvée parmi les répondants augmentait à mesure que la collecte de données avançait.

Figure 3 Consommation de cigarettes traditionnelles et utilisation de produits de vapotage selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant fumé la cigarette ou ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2023



Note 1 : Pour chaque variable de croisement, le même exposant (a, b) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions, au seuil de 0,05.

Note 2 : Les estimations produites pour les 15-17 ans et les 65 ans et plus ne sont pas présentées en raison d'une taille d'échantillon trop faible ou d'un coefficient de variation supérieur à 25 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2023.

Comparaison entre 2020 et 2023

La comparaison des données des deux éditions de l'EQTPV indique que la proportion de personnes ayant seulement fait usage de la cigarette traditionnelle a diminué de manière significative entre 2020 et 2023, passant de 72 % à 55 %. Pour leur part, les proportions de personnes ayant seulement fait usage de produits de vapotage ou ayant fait usage de cigarettes traditionnelles et de produits de vapotage ont augmenté entre 2020 et 2023, de 17 % à 29 % et de 11 % à 16 % respectivement. L'usage seul de la cigarette traditionnelle a diminué chez les 20-24 ans (15 % c. 39 %), les 25-44 ans (47 % c. 77 %) et les 45-64 ans (77 % c. 85 %), alors que l'usage seul des produits de vapotage a augmenté chez ces mêmes groupes d'âge (58 % c. 38 %; 32 % c. 12 %; 14 % c. 8 %). Chez les 25-44 ans, le double usage de cigarettes traditionnelles et de produits de vapotage a lui aussi augmenté de manière significative (21 % c. 12 %).

4.4 Fréquence d'usage de produits de vapotage

Portrait 2023

La moitié (50 %) des personnes ayant utilisé la cigarette électronique au cours des 30 jours précédant l'enquête rapportent en faire usage tous les jours, alors que l'autre 50 % en ferait un usage occasionnel : 23 % au moins une fois par semaine et 27 % au moins une fois par mois (tableau 1). Les femmes se retrouvent en plus forte proportion que les hommes à vapoter moins d'une fois par semaine (33 % c. 22 %).

La fréquence de vapotage varie aussi de manière importante selon l'âge. Ainsi, les vapoteurs âgés de 15-17 ans se retrouvent en moins grande proportion (34 %) que les vapoteurs plus âgés (18-19 ans : 53 %; 20-24 ans : 48 %; 25-44 ans : 49 %; 45-64 ans : 61 %) à faire usage de produits de vapotage sur une base quotidienne. Ils sont toutefois proportionnellement plus nombreux à avoir vapoté moins d'une fois par semaine (42 %), des écarts statistiquement significatifs étant notés avec les 18-19 ans (26 %), les 20-24 ans (30 %), les 25-44 ans (27 %) et les 45-64 ans (23 %).

Comparativement aux vapoteurs moins scolarisés, ceux détenant un diplôme d'études universitaires se retrouvent en plus faible proportion à faire usage de la cigarette électronique tous les jours, soit 37 % comparativement à 60 % chez les personnes dont le niveau d'éducation est inférieur au diplôme d'études secondaires, 50 % chez les personnes détenant un diplôme d'études secondaires, et 51 % chez les personnes détenant un diplôme d'études professionnelles ou collégiales (données non illustrées). On note de plus que les vapoteurs plus défavorisés (4^e et 5^e quintiles) sont proportionnellement plus nombreux que les moins défavorisés (1^{er} quintile) à utiliser la cigarette électronique sur une base quotidienne (56 % et 55 % c. 42 %).

Tableau 1 Fréquence de vapotage au cours des 30 jours précédents selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2023

	Tous les jours	Pas tous les jours, mais au moins une fois par semaine	Moins d'une fois par semaine, mais au moins une fois au cours des 30 jours précédents
	% sig.	% sig.	% sig.
Total	49,8	23,0	27,2
Genre			
Homme	53,1	25,2	21,7 ^a
Femme	46,2	20,6	33,2 ^a
Âge			
15-17 ans	34,0 ^{a,b,c}	23,9	42,0 ^{a,b,c,d}
18-19 ans	52,7 ^a	21,5	25,8 ^a
20-24 ans	47,8 ^b	22,4	29,9 ^b
25-44 ans	49,3 ^c	24,1	26,6 ^c
45-64 ans	60,6 ^b	16,7 [*]	22,7 ^d
65 ans et plus	54,0 [*]	^{**}	^{**}

* Coefficient de variation de 15,1 % à 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, non diffusée.

Note : Pour chaque variable de croisement, le même exposant (a, b, c, d) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2023.

Comparaison entre 2020 et 2023

La comparaison des données des deux cycles de l'enquête ne permet pas de constater de différences statistiquement significatives entre 2020 et 2023 quant à la fréquence de vapotage au cours des 30 jours précédant l'enquête, que ce soit dans l'ensemble, en fonction du genre ou selon le groupe d'âge.

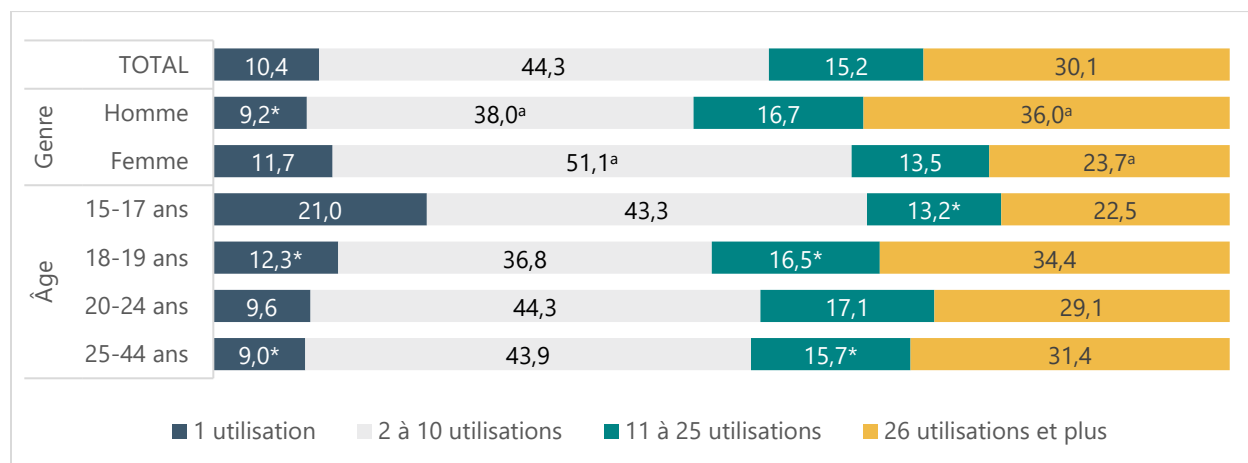
4.5 Nombre moyen d'utilisations de produit de vapotage lors d'un jour de consommation

Portrait 2023

Le nombre moyen d'utilisations d'un produit de vapotage lors d'un jour de consommation se situe à 1 pour 10 % des vapoteurs, comparativement à 44 % qui en font usage de 2 à 10 fois et 15 % de 11 à 25 fois (figure 4). Près d'un vapoteur sur trois (30 %) a mentionné faire plus de 25 utilisations par jour de consommation. Des écarts sont observés selon le genre, une plus grande proportion d'hommes rapportant vapoter plus de 25 fois (36 % c. 24 %) alors que les femmes se retrouvent en plus forte proportion à vapoter de 2 à 10 fois (51 % c. 38 %) par jour de consommation.

On constate par ailleurs que plus de la moitié des vapoteurs quotidiens (53 %) font usage de leur cigarette électronique plus de 25 fois par jour de consommation, alors que la plupart des vapoteurs occasionnels en font plutôt usage de 2 à 10 fois (59 %) ou une seule fois (20 %) par jour de consommation (données non illustrées).

Figure 4 Nombre moyen d'utilisations de produit de vapotage lors d'un jour de consommation selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2023



* Coefficient de variation de 15,1 % à 25 %; interpréter avec prudence.

Note 1 : Pour chaque variable de croisement, le même exposant (a) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions, au seuil de 0,05.

Note 2 : Les estimations produites pour les 45-64 ans et les 65 ans et plus ne sont pas présentées en raison d'une taille d'échantillon trop faible ou d'un coefficient de variation supérieur à 25 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2023.

Comparaison entre 2020 et 2023

Le fait d'utiliser un produit de vapotage plus de 25 fois lors d'un jour de consommation est plus fréquent en 2023 qu'en 2020 (30 % c. 22 %), alors que c'est l'inverse pour l'usage de produit de vapotage une seule fois par jour de consommation (10 % c. 15 %). Mentionnons également qu'en 2023 la proportion de 20-24 ans faisant un seul usage de la cigarette électronique par jour de consommation a diminué de manière significative comparativement à 2020 (10 % c. 17 %). L'usage de la cigarette électronique plus de 25 fois par jour de consommation est pour sa part plus important en 2023 qu'en 2020 chez les 20-24 ans (29 % c. 18 %).

4.6 Type d'appareil de vapotage utilisé le plus souvent

Portrait 2023

Les données de l'EQTPV 2023 indiquent que le type d'appareil de vapotage le plus couramment utilisé par les vapoteurs est l'appareil jetable (46 %), suivi de l'appareil comprenant un réservoir à remplir de liquide (30 %) et de l'appareil avec cartouches jetables préremplies (24 %) (tableau 2). Les vapoteurs de moins de 45 ans tendent à favoriser l'usage d'appareils jetables (de 46 % à 61 %), alors que ceux de 45-64 ans et de 65 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux à utiliser un appareil comprenant un réservoir à remplir de liquide (50 % et 63 % respectivement). Pour leur part, les appareils avec cartouches jetables préremplies sont utilisés par une plus forte proportion de 15-17 ans (36 %) que de 20-44 ans (de 21 % à 22 %).

Comparaison entre 2020 et 2023

La comparaison des données 2023 à celles de 2020 permet de constater d'importants changements dans les habitudes de consommation des vapoteurs. La proportion de vapoteurs utilisant un appareil jetable a été plus que décuplée en l'espace de trois ans, passant de 4 % à 46 %, alors que l'usage d'un appareil avec cartouches jetables préremplies ou d'un appareil avec un réservoir à remplir de liquide a considérablement diminué (de 40 % à 24 % et de 56 % à 30 % respectivement).

Tableau 2 Type de produit de vapotage utilisé le plus souvent selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2023

	Appareil jetable	Appareil avec cartouches jetables préremplies	Appareil avec un réservoir à remplir de liquide
	% sig.	% sig.	% sig.
Total	45,8	23,9	30,3
Âge			
15-17 ans	47,4 a	35,6 a,b	17,0* a,b
18-19 ans	55,3 b	29,3 c	15,4* c,d
20-24 ans	60,9 a,c	21,1 a,c	18,0 e,f
25-44 ans	46,1 c	22,3 b	31,6 a,b,c,e
45-64 ans	23,5* a,b,c	26,3*	50,2 a,c,e
65 ans et plus	**	**	62,8* b,d,f

* Coefficient de variation de 15,1 % à 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, non diffusée.

Note : Pour la variable de croisement, le même exposant (a, b, c, d, e, f) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions de la même colonne, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2023.

4.7 Sources habituelles d'approvisionnement en produits de vapotage

Portrait 2023

Parmi les diverses sources d'approvisionnement en appareils et en liquides de vapotage, celle utilisée le plus souvent est la boutique spécialisée en vapotage (60 %) (tableau 3). Les dépanneurs, tabagies et stations-service représentent la source d'approvisionnement la plus souvent utilisée pour 16 % des vapoteurs, alors que 20 % des vapoteurs ont habituellement recours à des sources sociales et 3 % à Internet.

La boutique spécialisée en vapotage est grandement utilisée par les personnes détenant l'âge légal pour acheter des produits de vapotage, quoiqu'il ne soit pas négligeable de constater que 19 % des adolescents de 15-17 ans rapportent s'y approvisionner habituellement. La majorité des 15-17 ans se procurent des produits de vapotage par l'entremise de sources sociales (63 %), cette pratique étant beaucoup moins répandue chez les 18 ans et plus.

Des analyses supplémentaires ont permis de constater une relation entre la source habituelle d'approvisionnement et le type d'appareil de vapotage utilisé. En effet, la vaste majorité (83 %) des vapoteurs utilisant un appareil avec un réservoir à remplir de liquide s'approvisionnent dans une boutique spécialisée en vapotage, comparativement à 55 % des utilisateurs d'appareil jetable et 43 % des utilisateurs d'appareil avec cartouches jetables préremplies (données non illustrées). En contraste, seulement 9 % des utilisateurs d'appareil avec un réservoir à remplir de liquide s'approvisionnent auprès de sources sociales, comparativement à 24 % des utilisateurs

des deux autres formes de produit. Notons finalement que 30 % des utilisateurs d'appareil avec cartouches jetables préremplies et 19 % des utilisateurs d'appareil jetable rapportent s'approvisionner habituellement dans un dépanneur, une tabagie ou une station-service.

Tableau 3 Source d'approvisionnement en appareils de vapotage, liquides et cartouches jetables la plus souvent utilisée selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2023

	Boutique spécialisée en vapotage	Dépanneur, tabagie ou station-service	Sources sociales	Internet
	% sig.	% sig.	% sig.	% sig.
Total	60,5	15,9	19,7	3,3*
Âge				
15-17 ans	18,5 a,b,c,d	17,0*	63,4 a,b	**
18-19 ans	52,3 a,b,c	18,6*	28,0 a	**
20-24 ans	62,1 a	14,8	20,9 b	**
25-44 ans	64,8 b	15,6*	15,2* a	**
45-64 ans	67,0 c	17,5*	**	**
65 ans et plus	72,8 d	**	**	**

* Coefficient de variation de 15,1 % à 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, non diffusée.

Note : Pour la variable de croisement, le même exposant (a, b, c, d) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions de la même colonne, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2023.

Comparaison entre 2020 et 2023

Comme le choix de réponse à la question portant sur les sources d'approvisionnement en produits de vapotage a été modifié en 2023 par rapport à 2020, il est considéré que les estimations produites pour chaque cycle ne sont pas comparables entre elles. Conséquemment, aucune comparaison n'a été effectuée entre les deux cycles d'enquête.

4.8 Perception de la dépendance au vapotage

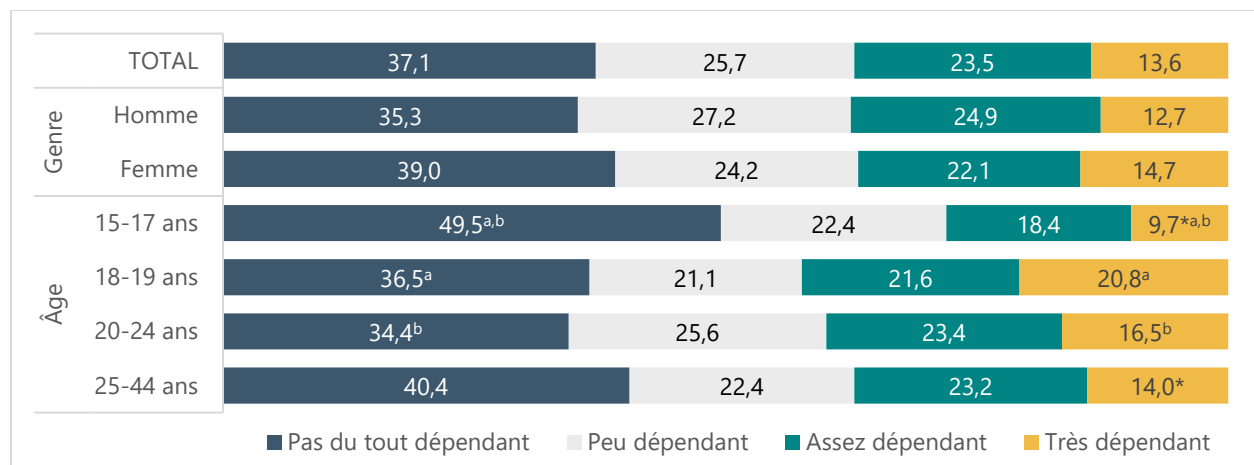
Portrait 2023

Parmi l'ensemble des personnes ayant vapoté au cours des 30 jours précédant l'enquête, plus du tiers (37 %) ne se perçoivent pas du tout dépendants au vapotage, et 26 % se perçoivent comme étant peu dépendants (figure 5). Environ le quart des vapoteurs (24 %) croient pour leur part être assez dépendants au vapotage, et 14 % pensent en être très dépendants. Les vapoteurs plus jeunes, soit les 15-17 ans, se retrouvent en plus faible proportion (10 %) que les 18-19 ans (21 %) et les 20-24 ans (17 %) à se percevoir très dépendants au vapotage. À l'opposé, une plus grande proportion de vapoteurs de 15-17 ans (50 %) se perçoivent comme n'étant pas du tout dépendants au vapotage comparativement aux autres groupes d'âge, à l'exception des 25-44 ans.

La plupart des vapoteurs quotidiens se perçoivent comme étant assez dépendants (40 %) ou très dépendants (25 %) de la cigarette électronique, alors que la majorité des vapoteurs occasionnels se perçoivent comme n'étant pas du tout dépendants (69 %) ou peu dépendants (22 %) (données non illustrées).

Des analyses supplémentaires ont été réalisées afin de vérifier s'il existait chez les vapoteurs une relation entre la perception de la dépendance au vapotage et le nombre moyen d'utilisations lors d'un jour de consommation. On constate ainsi que 90 % des vapoteurs n'utilisant leur cigarette électronique qu'une seule fois ne se percevaient pas du tout dépendants au vapotage, comparativement à 50 % des vapoteurs l'utilisant de 2 à 10 fois, 19 % des vapoteurs l'utilisant de 11 à 25 fois, et 10 % des vapoteurs l'utilisant 26 fois ou plus par jour de consommation (données non illustrées). Notons également que 31 % des vapoteurs rapportant faire usage de leur cigarette électronique 26 fois ou plus par jour de consommation se percevaient très dépendants au vapotage, comparativement à 15 % des vapoteurs qui l'utilisaient de 11 à 25 fois par jour.

Figure 5 Dépendance au vapotage selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2023



* Coefficient de variation de 15,1 % à 25 %; interpréter avec prudence.

Note 1 : Pour chaque variable de croisement, le même exposant (a, b) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions, au seuil de 0,05.

Note 2 : Les estimations produites pour les 45-64 ans et les 65 ans et plus ne sont pas présentées en raison d'une taille d'échantillon trop faible ou d'un coefficient de variation supérieur à 25 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2023.

Comparaison entre 2020 et 2023

La comparaison des données des deux cycles de l'EQTPV permet d'observer que la proportion de vapoteurs de 20-24 ans qui ne se perçoivent pas du tout dépendants au vapotage a diminué significativement entre 2020 (48 %) et 2023 (34 %), alors que les proportions se percevant assez dépendants ou très dépendants au vapotage ont augmenté (23 % c. 15 % et 17 % c. 7 % respectivement). La proportion de vapoteurs de 18-19 ans qui se perçoivent très dépendants au vapotage est elle aussi plus élevée en 2023 qu'en 2020 (21 % c. 9 %).

4.9 Perception du risque pour la santé associé à l'usage régulier de produits de vapotage ou de la cigarette traditionnelle

Portrait 2023

La vaste majorité des Québécois âgés de 15 ans et plus pensent que l'usage régulier de la cigarette traditionnelle (89 %) ou de produits de vapotage avec nicotine (77 %) représente un risque élevé pour la santé (tableau 4). Ces proportions sont significativement supérieures à celle obtenue par rapport à l'usage régulier de produits de vapotage sans nicotine (39 %).

Un léger gradient est observé en fonction de l'âge des individus, au sens où les moins de 25 ans se retrouvent généralement en plus faible proportion que les groupes d'âge plus avancé à percevoir que l'usage de la cigarette traditionnelle ou de produits de vapotage pose un risque élevé pour la santé. Un autre gradient s'observe en lien avec le niveau de scolarité, les individus plus scolarisés étant proportionnellement plus nombreux à attribuer un risque élevé à l'usage de tabac ou de la cigarette électronique.

Tableau 4 Perception de risque élevé pour la santé de fumer régulièrement ou d'utiliser régulièrement la cigarette électronique selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2023

	Fumer régulièrement	Utiliser régulièrement la cigarette électronique AVEC nicotine	Utiliser régulièrement la cigarette électronique SANS nicotine
	% sig.	% sig.	% sig.
Total	89,0	76,7	39,1
Genre			
Homme	88,0 a	72,4 a	39,3
Femme	90,1 a	81,1 a	38,9
Âge			
15-17 ans	76,8 a,b	68,7 a,b	27,3 a,c
18-19 ans	81,9 a,b	67,4 c,d	30,0 b,d
20-24 ans	85,0 a,b	69,7 e,f	33,9 a,e
25-44 ans	88,9 a	74,3 a,c,f	41,7 a,b
45-64 ans	91,4 a	79,8 a,c,e	41,8 c,d,e
65 ans et plus	89,7 b	79,9 b,d,f	36,0 b,c
Niveau de scolarité			
Inférieur au diplôme secondaire	82,7 a	71,9 a	29,6 a
Diplôme secondaire	84,8 b	73,4 b	35,4 a
Diplôme professionnel ou collégial	89,8 a,b	76,8 a,b	39,2 a
Diplôme universitaire	93,2 a,b	80,3 a,b	44,0 a

Note : Pour chaque variable de croisement, le même exposant (a, b, c, d, e, f) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions, au seuil de 0,05.

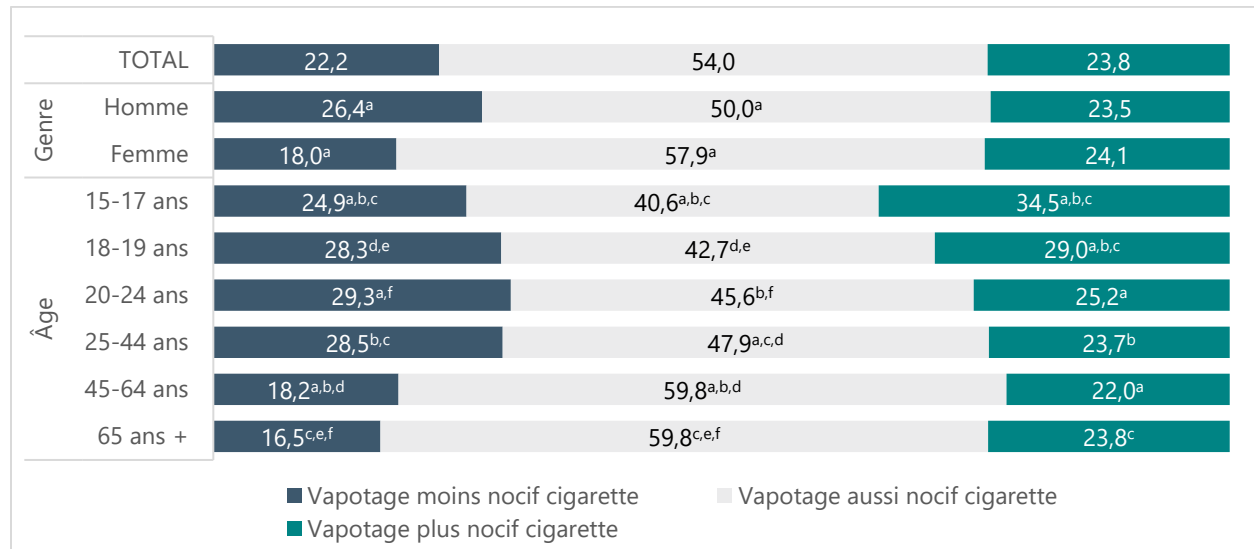
Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2023.

Un peu plus de la moitié (54 %) des personnes de 15 ans et plus au Québec perçoivent que la cigarette traditionnelle et la cigarette électronique avec nicotine sont aussi nocives l'une que l'autre (figure 6). Les autres personnes se répartissent à peu près également entre la perception d'une nocivité moindre des produits de vapotage (22 %) et celle d'une nocivité plus importante (24 %). Les résultats obtenus en fonction du genre indiquent que les femmes sont plus enclines que les hommes à penser que les produits de vapotage avec nicotine sont aussi nocifs que la cigarette (58 % c. 50 %), alors que les hommes se retrouvent en plus forte proportion à les percevoir comme étant moins nocifs que la cigarette (26 % c. 18 %).

Comparativement aux personnes âgées de 45 ans et plus, celles âgées de moins de 45 ans tendent en plus forte proportion à estimer que le risque pour la santé posé par les produits de vapotage avec nicotine est moindre que celui lié à la cigarette traditionnelle. Plus spécifiquement, de 25 % à 29 % des personnes des groupes d'âge inférieur à 45 ans attribuent un risque inférieur à l'usage de produits de vapotage avec nicotine relativement à l'usage de la cigarette, comparativement à 18 % chez les 45-64 ans et 16 % chez les 65 ans et plus.

On constate également que les 15-17 ans (35 %) et les 18-19 ans (29 %) se retrouvent en plus grande proportion que les adultes plus âgés (de 22 % à 25 %) à percevoir que l'usage de la cigarette électronique avec nicotine est plus nocif pour la santé que l'usage de la cigarette.

Figure 6 Perception de la nocivité de la cigarette électronique avec nicotine pour la santé par rapport à la nocivité de la cigarette traditionnelle selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2023



Note : Pour chaque variable de croisement, le même exposant (a, b, c, d, e, f) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2023.

Comparaison entre 2020 et 2023

La comparaison des données de l'EQTPV 2023 à celles de l'EQTPV 2020 indique une réduction de la proportion de Québécois de 15-17 ans associant un risque élevé au fait de fumer la cigarette régulièrement (77 % c. 81 %). Inversement, une augmentation de la proportion de personnes percevant un risque élevé lié à l'utilisation régulière de la cigarette électronique est notée chez les 15-17 ans (69 % c. 60 %), les 18-19 ans (67 % c. 60 %) et les 20-24 ans (70 % c. 64 %). La perception que l'utilisation régulière de la cigarette électronique sans nicotine comporte un risque élevé pour la santé est plus répandue en 2023 qu'en 2020 chez les Québécois de 15 ans et plus (39 % c. 37 %), notamment chez ceux âgés de 15-17 ans (27 % c. 20 %), de 18-19 ans (30 % c. 20 %), de 20-24 ans (34 % c. 28 %) et de 25-44 ans (42 % c. 39 %).

Comparativement à 2020, de plus faibles proportions de personnes de 15-17 ans (25 % c. 42 %), de 18-19 ans (28 % c. 43 %) et de 20-24 ans (29 % c. 37 %), ainsi qu'une plus forte proportion de 65 ans et plus (16 % c. 14 %), croient que le vapotage est moins nocif que la cigarette. Alors que la proportion de personnes de 45-64 ans ou de 65 ans et plus qui pensent que le vapotage est plus nocif que la cigarette s'est réduite entre 2020 et 2023, la situation inverse est observée chez les 15-44 ans.

4.10 Intention de renoncement aux produits de vapotage ou au tabac

Portrait 2023

La moitié (51 %) des vapoteurs québécois de 15 ans et plus déclarent avoir l'intention de cesser devapoter au cours des six prochains mois, dont une forte proportion de 18-19 ans (64 %) (données non illustrées). Environ le tiers des vapoteurs (33 %) disent vouloir cesser de vapoter au cours des 30 prochains jours, dont une plus grande proportion de femmes (37 %) que d'hommes (29 %).

Alors qu'on n'observe pas d'écart statistiquement significatif entre les vapoteurs quotidiens et les vapoteurs occasionnels par rapport à l'intention de renoncer au vapotage dans les six prochains mois, il en va autrement quant à l'intention de cesser de vapoter dans les 30 prochains jours. En effet, 42 % des vapoteurs occasionnels contre seulement 23 % des vapoteurs quotidiens envisagent sérieusement de cesser de vapoter dans le mois à venir (données non illustrées).

En ce qui concerne le renoncement au tabac, près des deux tiers (65 %) des fumeurs québécois de 15 ans et plus affirment vouloir cesser de fumer dans les six prochains mois, dont de fortes proportions de 25-44 ans (67 %) et de 45-64 ans (69 %) comparativement aux 15-17 ans (50 %) et aux 20-24 ans (55 %) (données non illustrées). Par rapport à l'intention de renoncer au tabac au cours des 30 prochains jours, ce sont 43 % des fumeurs qui ont répondu par l'affirmative. Aucun écart statistiquement significatif n'est noté entre les différents groupes d'âge.

Tel qu'observé chez les vapoteurs, un écart statistiquement significatif est enregistré entre les fumeurs quotidiens et les fumeurs occasionnels en ce qui a trait à l'intention de renoncer au tabac dans les 30 prochains jours. Un fumeur occasionnel sur deux (50 %) projette de cesser de fumer dans le prochain mois, comparativement à 40 % des fumeurs quotidiens (données non illustrées).

Comparaison entre 2020 et 2023

Par rapport aux vapoteurs québécois de 2020, une plus grande proportion de vapoteurs de 2023 ont l'intention de renoncer au vapotage au cours des six prochains mois (51 % c. 43 %) ou des 30 prochains jours (33 % c. 24 %). Les vapoteurs de 15-17 ans et ceux de 18-19 ans sont proportionnellement plus nombreux en 2023 qu'en 2020 à vouloir cesser de vapoter dans les six prochains mois (57 % c. 44 % et 64 % c. 50 % respectivement). En ce qui a trait à l'intention de renoncer au vapotage dans les 30 prochains jours, de plus fortes proportions sont notées en 2023 qu'en 2020 pour les 15-17 ans (42 % c. 27 %), les 20-24 ans (35 % c. 26 %) et les 45-64 ans (32 % c. 16 %).

Les proportions de fumeurs qui souhaitent cesser de fumer au cours des six prochains mois ou des 30 prochains jours ont elles aussi augmenté entre 2020 et 2023 (de 58 % à 65 % et de 32 % à 43 % respectivement). Une hausse statistiquement significative est notée chez les 45-64 ans pour l'intention de renoncer au tabac dans les six prochains mois (de 62 % à 69 %), et chez les 20-24 ans (de 28 % à 38 %), 25-44 ans (de 35 % à 47 %), 45-64 ans (de 32 % à 42 %) et 65 ans et plus (de 26 % à 39 %) pour l'intention de cesser de fumer au cours des 30 prochains jours.

4.11 Moyens utilisés pour cesser de fumer

Portrait 2023

Lorsque questionnés par rapport aux moyens utilisés pour cesser de fumer la cigarette⁷, le tiers (33 %) des Québécois âgés de 15 ans et plus ayant tenté de cesser ou ayant cessé de fumer depuis moins de deux ans affirment avoir utilisé une cigarette électronique (donnée non illustrée). C'est le cas d'une plus forte proportion de 18-19 ans (49 %), de 20-24 ans (50 %) et de 25-44 ans (42 %) que de 45-64 ans (27 %). Environ 31 % des personnes ayant tenté de cesser ou ayant cessé de fumer depuis moins de deux ans ont eu recours aux aides pharmacologiques, et 17 % ont consulté un professionnel de la santé.

Comparaison entre 2020 et 2023

Comme le filtre employé dans le questionnaire afin de sélectionner les répondants devant répondre à la question portant sur les moyens utilisés pour cesser de fumer est lié à d'autres questions qui ne sont pas comparables entre les deux cycles de l'enquête, il est considéré que les estimations produites pour 2020 et 2023 ne sont pas comparables. Conséquemment, aucune comparaison n'a été effectuée entre les deux cycles d'enquête.

4.12 Exposition à l'aérosol de produits de vapotage ou à la fumée de tabac à l'intérieur du domicile

Portrait 2023

Chez les personnes de 15 ans et plus rapportant qu'il est permis de vapoter à l'intérieur de leur domicile, 8 % disent avoir été exposées à l'aérosol de produits de vapotage au cours des 30 jours précédant l'enquête par d'autres membres du ménage ou des visiteurs, alors que parmi l'ensemble des individus de 15 ans et plus ce sont 11 % qui rapportent avoir été exposés par des voisins (par les fenêtres, les murs ou les couloirs) (tableau 5). La proportion de personnes exposées par des membres du ménage ou des visiteurs augmente à partir des 15-17 ans (8 %) jusqu'aux 20-24 ans (16 %), et diminue par la suite (25-44 ans : 10 %; 45-64 ans : 6 %; 65 ans et plus : 3 %), alors que la proportion d'individus exposés par des voisins est stable jusqu'à 20-24 ans et se réduit par la suite (25-44 ans : 13 %; 45-64 ans : 10 %; 65 ans et plus : 5 %).

⁷ La question d'enquête comportait plusieurs choix de réponse non exclusifs, ce qui signifie que les répondants pouvaient indiquer avoir utilisé plus d'un moyen pour cesser de fumer.

Parmi les individus de 15 ans et plus mentionnant qu'il est permis de fumer dans leur domicile, 6 % rapportent avoir été exposés à la fumée de tabac par des membres du ménage ou des visiteurs au cours des 30 jours précédant l'enquête. Pour sa part, l'exposition par des voisins est rapportée par 18 % des personnes de 15 ans et plus. On note que les personnes âgées de moins de 25 ans affirment en plus grande proportion que les 25 ans et plus avoir été exposées à la fumée de tabac, que ce soit par des membres du ménage ou des visiteurs (7-8 % c. 5 %) ou des voisins (25-27 % c. 12-23 %).

Comparaison entre 2020 et 2023⁸

L'exposition à l'aérosol de vapotage par des membres du ménage ou des visiteurs est en hausse en 2023 chez les personnes de 15 ans et plus permettant que l'on vapore à l'intérieur de leur domicile (8 % c. 4 %), des constats similaires pouvant être effectués pour les 20-24 ans (16 % c. 11 %), les 25-44 ans (10 % c. 5 %), les 45-64 ans (6 % c. 4 %) et les 65 ans et plus (3 % c. 2 %). L'exposition par des voisins est elle aussi rapportée par une plus grande proportion de personnes en 2023 comparativement à 2020 (11 % c. 7 %). Des écarts statistiquement significatifs sont observés pour tous les groupes d'âge considérés.

En 2023, parmi les personnes qui permettent que l'on fume à l'intérieur de leur domicile, une plus forte proportion de 25-44 ans ont rapporté avoir été exposées à la fumée de tabac par des membres du ménage ou des visiteurs au cours du mois précédant l'enquête (5 % c. 4 % en 2020). Notons aussi qu'un écart significatif est observé chez les 15-17 ans par rapport à l'exposition à la fumée de tabac par des voisins (26 % c. 23 %).

⁸ Le choix de réponse aux questions portant sur la permission de fumer ou de vaper à l'intérieur du domicile a été modifié en 2023. Alors que le participant ne pouvait répondre que *oui* ou *non* en 2020, il pouvait répondre *oui, sans restrictions*, *oui, avec restrictions* ou *non* en 2023. Le lecteur est invité à user de prudence quant à l'interprétation des comparaisons effectuées entre les deux cycles de l'enquête.

Tableau 5 Exposition à l'aérosol de vapotage ou à la fumée de tabac des autres membres du ménage et des visiteurs ou des voisins à l'intérieur du domicile au cours des 30 jours précédents selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2023

	Membres du ménage et visiteurs¹		Voisins²	
	%	sig.	%	sig.
Exposition à l'aérosol de vapotage				
Total	7,5		10,7	
Âge				
15-17 ans	7,8	a,b	17,7	a
18-19 ans	10,6	a,c	18,0	b
20-24 ans	15,7	a,c,d	18,2	c
25-44 ans	9,9	b,d	13,0	a,b,c
45-64 ans	6,4	c,d	9,8	a,b,c
65 ans et plus	3,4	a,b,c	5,2	a,b,c
Exposition à la fumée de tabac				
Total	5,6		18,1	
Âge				
15-17 ans	6,9	a,b	26,4	a
18-19 ans	7,3	c,d,e	25,3	b
20-24 ans	7,9	f,g,h	27,1	c
25-44 ans	5,2	a,c,f	23,2	a,c
45-64 ans	5,3	b,d,g	14,7	a,b,c
65 ans et plus	5,3	e,h	11,5	a,b,c

¹ Population de 15 ans et plus chez qui il est permis de vapoter ou de fumer, selon le cas.

² Population de 15 ans et plus.

Note : Pour chaque variable de croisement, le même exposant (a, b, c, d, e, f, g, h) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2023.

5 DISCUSSION

5.1 Principaux constats

L'analyse des données de la plus récente édition de l'EQTPV, une enquête représentative effectuée auprès de la population québécoise âgée de 15 ans et plus, permet l'observation de multiples résultats d'intérêt.

Usage de produits de vapotage

- La prévalence du vapotage au cours des 30 jours précédant l'enquête est de 7 %, ce qui représente une augmentation statistiquement significative depuis 2020 (4 %). Cette augmentation est plus marquée chez les 20-24 ans (de 13 % à 23 %).
- La moitié (50 %) des personnes ayant utilisé la cigarette électronique au cours des 30 jours précédant l'enquête rapportent en faire usage tous les jours, 23 % au moins une fois par semaine et 27 % au moins une fois par mois. La hausse de la proportion de vapoteurs quotidiens entre 2020 et 2023 est particulièrement marquée chez les 18-19 ans (38 % à 53 %) et les 20-24 ans (39 % à 48 %).
- Près d'un tiers (30 %) des vapoteurs fait plus de 25 utilisations par jour de son appareil de vapotage; cette proportion a augmenté depuis 2020 (22 %), particulièrement chez les 20-24 ans (29 % c. 18 %).

Usage de la cigarette

- Une faible diminution de la prévalence de l'usage de la cigarette est notée entre 2020 (12 %) et 2023 (11 %), mais celle-ci pourrait être attribuable à la baisse des taux de réponse en 2023⁹.
- Les 15-17 ans présentent la plus faible proportion de fumeurs (3 %), alors qu'on retrouve des proportions de fumeurs plus élevées parmi les personnes les moins scolarisées (14 %), les ménages à faible revenu (14 %) et les personnes s'identifiant comme LGBTQ2+ (16 %), en particulier celles âgées de 45 à 64 ans (29 %).

Double usage de la cigarette et des produits de vapotage

- Chez les Québécois ayant fumé la cigarette ou vapoté au cours du mois précédant l'enquête, la prévalence du double usage de cigarettes traditionnelles et de produits de vapotage est de 16 %. La majorité des consommateurs de nicotine ont fait usage d'un seul produit, 55 % fumant la cigarette seulement et 29 % faisant uniquement usage de la cigarette électronique.

⁹ Des estimations produites avec des taux de réponse comparables pour les deux cycles d'enquête n'indiquaient pas de réduction significative de l'usage de la cigarette.

Appareils de vapotage et sources d'approvisionnement

- La proportion de vapoteurs utilisant un appareil jetable est passée de 4 % en 2020 à 46 % en 2023, alors que l'usage d'un appareil avec cartouches jetables préremplies ou d'un appareil avec un réservoir à remplir de liquide a considérablement diminué.
- Les boutiques spécialisées constituent les principales sources d'approvisionnement d'appareils ou de liquides de vapotage pour la majorité des vapoteurs (60 %), sauf pour les 15-17 ans, qui s'approvisionnent surtout auprès de sources sociales (63 %). Seulement 3 % des vapoteurs rapportent s'approvisionner habituellement sur Internet.

Dépendance et renoncement

- Chez les 15-17 ans, un vapoteur sur deux se perçoit comme n'étant pas du tout dépendant de la cigarette électronique.
- Environ deux vapoteurs quotidiens sur trois (65 %) se perçoivent comme assez ou très dépendants de la cigarette électronique, alors que neuf vapoteurs occasionnels sur dix (90 %) se perçoivent comme peu ou pas du tout dépendants.
- La moitié (51 %) des vapoteurs québécois de 15 ans et plus déclarent avoir l'intention de cesser de vapoter au cours des six prochains mois, dont une forte proportion de 18-19 ans (64 %).
- Environ deux fumeurs québécois de 15 ans et plus sur trois (65 %) affirment vouloir cesser de fumer dans les six prochains mois, dont de fortes proportions de 25-44 ans (67 %) et de 45-64 ans (69 %).
- Le tiers (33 %) des Québécois âgés de 15 ans et plus ayant tenté de cesser ou ayant cessé de fumer depuis moins de deux ans affirment avoir utilisé une cigarette électronique.
- Les vapoteurs ou fumeurs occasionnels sont plus susceptibles d'avoir l'intention de mettre fin à leur consommation au cours du prochain mois que les vapoteurs ou fumeurs quotidiens.

Perception de la nocivité des produits de vapotage et de la cigarette traditionnelle

- La vaste majorité des Québécois âgés de 15 ans et plus pensent que l'usage régulier de la cigarette traditionnelle (89 %) ou de produits de vapotage avec nicotine (77 %) représente un risque élevé pour la santé. Ces proportions sont significativement supérieures à celle obtenue par rapport à l'usage régulier de produits de vapotage sans nicotine (39 %).
- Interrogés sur la nocivité comparée de la cigarette traditionnelle et de la cigarette électronique avec nicotine, plus de la moitié des 15 ans et plus (54 %) considèrent que les deux produits sont aussi néfastes l'un que l'autre; le quart d'entre eux (22 %) estiment que les produits de vapotage sont moins nocifs, et l'autre quart (24 %) qu'ils le sont plus.
- Les 15-17 ans (35 %) et les 18-19 ans (29 %) se retrouvent en plus grande proportion que les adultes plus âgés (de 22 % à 25 %) à percevoir que l'usage de la cigarette électronique avec nicotine est plus nocif pour la santé que l'usage de la cigarette.

Exposition à l'aérosol de vapotage ou à la fumée de tabac à l'intérieur du domicile

- L'exposition au moins une fois par mois à la fumée de tabac par des voisins est rapportée par 18 % des personnes de 15 ans et plus, alors que 11 % rapportent avoir été exposées au moins mensuellement à l'aérosol de vapotage émis par des voisins.
- Les personnes âgées de moins de 25 ans affirment en plus grande proportion que les 25 ans et plus avoir été exposées à la fumée de tabac au domicile, que ce soit par des membres du ménage, des visiteurs ou des voisins.

5.2 Augmentation marquée du vapotage chez les jeunes adultes et possible transition du tabagisme vers le vapotage chez certains adultes fumeurs

Les données colligées en 2023 nous indiquent que le vapotage n'est pas un phénomène passager en voie de se résorber, ni un phénomène qui touche uniquement les adolescents. En effet, l'usage de la cigarette électronique a augmenté dans la population générale de 15 ans et plus depuis 2020. Le groupe le plus directement concerné par cette hausse est celui des jeunes adultes de 20-24 ans, une augmentation de 10 points de pourcentage étant enregistrée sur une période de trois ans. Ceci suggère qu'une proportion non négligeable des adolescents qui se sont initiés au vapotage lors de l'émergence du phénomène à la fin des années 2010 auraient poursuivi cet usage lors du passage à l'âge adulte. Les résultats obtenus amènent également à émettre une hypothèse voulant qu'un certain nombre d'adultes de 25-44 ans auraient transitionné de l'usage de la cigarette à celui de la cigarette électronique, la proportion de vapoteurs ayant augmenté entre 2020 et 2023 alors que la proportion de fumeurs a diminué durant la même période.

Une étude longitudinale américaine (PATH) suggère que cette hypothèse serait plausible (Kasza et coll., 2025). Aux États-Unis, entre 2018-2019 et 2021, la proportion de fumeurs ayant indiqué ne plus fumer la cigarette lors d'une vague de collecte ultérieure était plus élevée parmi les utilisateurs de cigarette électronique que les non-utilisateurs (31 % c. 20 %; $F [1,99] = 39,46$, $p < 0,001$). Ce résultat était également observé dans une moindre mesure de 2016-2017 à 2018-2019 (20 % c. 16,5 %; $F [1,99] = 6,87$, $p < 0,05$), mais pas au cours des années précédentes (2013-2014 à 2016-2017), période où le marché de la vente de produits de vapotage était en cours de développement. Ces résultats doivent toutefois être interprétés avec précaution du fait qu'une étude portant sur la même source de données pour la période 2017-2019 n'indiquait pas d'augmentation de la cessation tabagique chez les utilisateurs de cigarette électronique (Chen et coll., 2023).

Il est par ailleurs préoccupant de constater que les vapoteurs adolescents et jeunes adultes de 2023 se retrouvent en plus forte proportion que ceux de 2020 à faire usage de la cigarette électronique plus de 25 fois par jour de consommation. Sachant que plus de 90 % des vapoteurs de 15 à 24 ans ont rapporté avoir consommé un liquide de vapotage contenant de la nicotine

dans les 30 jours précédant l'enquête, il est possible que ces observations indiquent le développement de la dépendance à la nicotine chez plusieurs jeunes vapoteurs.

Selon une étude réalisée auprès de jeunes âgés de 16 à 19 ans au Canada, aux États-Unis et en Angleterre, tous les indicateurs de dépendance à la cigarette électronique tendent à augmenter entre 2020 et 2022, alors que ceux de la dépendance à la cigarette de tabac seraient demeurés stables au cours de la même période (Gomes et coll., 2024). Parallèlement à l'augmentation des indicateurs de dépendance, le nombre mensuel de jours d'utilisation de la cigarette électronique a aussi augmenté de manière importante au cours de cette période (Gomes et coll., 2024), à l'image de ce qui est observé au Québec.

5.3 La cigarette électronique jetable connaît une forte hausse de popularité

Contrairement à 2020, où moins d'un vapoteur sur vingt rapportait utiliser un appareil jetable (Lasnier et Tremblay, 2022), c'est près d'un vapoteur sur deux qui affirme faire usage de ce type d'appareil en 2023. Une analyse des données de vente de produits de vapotage dans les dépanneurs et stations d'essence sous bannières au Québec indique également que les produits de vapotage jetables sont beaucoup plus populaires en 2023 qu'en 2020 (Montreuil et coll., à paraître).

La littérature fait elle aussi état d'une transition vers l'usage de la cigarette électronique jetable. Aux États-Unis, en décembre 2023, 58 % des unités vendues de produits de vapotage étaient des dispositifs jetables, comparativement à 13 % en 2019 (CDC Foundation and Truth Initiative, 2024). Entre 2019 et 2023, les ventes de dispositifs jetables ont augmenté de 541 % (de 27,9 millions d'unités vendues en 2019 à 178,7 millions en 2023), pendant que celles des dispositifs à capsules diminuaient de 28 % (de 181,9 à 130,4 millions d'unités vendues au cours de la même période). Il est important de noter que ces ventes n'incluent pas celles réalisées en boutiques spécialisées de vapotage ni en ligne. L'une des raisons pouvant expliquer l'importante hausse de la vente de dispositifs jetables est l'interdiction de vente de liquides de vapotage aromatisés (à l'exception des saveurs de menthol et de tabac) entrée en vigueur aux États-Unis en février 2020. Cette mesure ne s'appliquait qu'aux capsules et ne visait pas les dispositifs jetables ni les systèmes ouverts, qui n'étaient pas très populaires chez les jeunes à cette époque. Au Québec, l'interdiction de vente de liquides de vapotage aromatisés (à l'exception de la saveur de tabac) entrée en vigueur le 31 octobre 2023 s'applique à tous les dispositifs de vapotage de nicotine. Ailleurs au Canada la réglementation varie d'une province à l'autre, mais les juridictions ayant réglementé les liquides de vapotage aromatisés ciblent tous les types de dispositifs.

Une étude menée auprès de 19 710 jeunes de 16 à 19 ans au Canada, aux États-Unis et en Angleterre indique que la cigarette électronique jetable constitue le dispositif de vapotage le plus utilisé par les vapoteurs en 2023 (Canada : 59 %, États-Unis : 83 %, Angleterre : 67 %) (Hammond et coll., 2024). Une autre étude effectuée en Angleterre avait préalablement effectué un constat similaire à partir de données colligées auprès de vapoteurs âgés de 11 à 17 ans (Action on Smoking and Health, 2023). Selon une étude anglaise s'appuyant sur l'analyse de

sondages répétés totalisant un échantillon de plus de 130 000 participants, la hausse de la prévalence de l'usage de cigarette électronique chez les jeunes adultes serait associée à la montée en popularité des dispositifs jetables (Tattan-Birch et coll., 2024). Le gouvernement du Royaume-Uni a annoncé son intention d'interdire la vente de dispositifs jetables de vapotage à partir de juin 2025, pour des raisons de santé, mais aussi pour réduire l'impact environnemental du vapotage (United Kingdom Government, 2024). L'INSPQ a également fait une proposition en ce sens dans un mémoire publié en juin 2023 (Gamache et coll., 2023).

5.4 La vente en ligne ne constitue pas une source majeure d'approvisionnement en produits de vapotage

En raison de la montée de la promotion en ligne des produits du tabac ou de vapotage par l'industrie, notamment via les médias sociaux et les applications mobiles, la Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025 nomme l'objectif de renforcer l'application des volets de la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme* qui portent sur l'interdiction de promotion et de vente en ligne des produits du tabac et de vapotage au Québec (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2020). Tel que révélé par les données de l'EQTPV 2023, seulement 3 % des vapoteurs rapportent se procurer habituellement leurs produits de vapotage par l'entremise d'Internet. Mentionnons toutefois que les analyses ne permettent pas d'évaluer le degré de respect de l'interdiction de la promotion des produits de vapotage en ligne dans la province.

On constate en outre que les boutiques spécialisées en vapotage constituent la source d'approvisionnement la plus fréquemment utilisée, suivies des sources sociales et des dépanneurs, tabagies et stations-service. Notons que l'approvisionnement via les sources sociales est beaucoup plus fréquent chez les adolescents de 15-17 ans, qui n'ont pas l'âge légal pour se procurer des produits de vapotage en commerce.

5.5 Modification de la perception des jeunes par rapport à la nocivité de la cigarette électronique avec nicotine

Il est intéressant de constater que de plus fortes proportions d'adolescents et de jeunes adultes de 18-19 ans que d'adultes plus âgés considèrent la cigarette électronique avec nicotine comme plus nocive que la cigarette traditionnelle, à l'inverse des constats émis précédemment à partir des données de 2020 (Lasnier et Tremblay, 2022). Il est possible que cette observation soit liée à la conduite de campagnes médiatiques et d'interventions sur les réseaux sociaux ou en milieu scolaire (« Tombe pas dans le piège », « EPAV », « Brise l'illusion ») au cours des dernières années au Québec. Ces différentes actions avaient pour objectif de réduire l'attrait des produits de vapotage chez les adolescents et de les informer des effets du vapotage sur la santé à court terme, notamment en ce qui concerne le risque de développement d'une dépendance à la nicotine.

D'autres interventions, comme le Nico-Bar, auraient également pu contribuer à sensibiliser les jeunes adultes. Cette expérience interactive organisée par la Société canadienne du cancer vise à faire découvrir le caractère nocif de la cigarette de tabac et de la cigarette électronique.

De septembre à décembre 2023, l'exposition Nico-Bar a visité une cinquantaine de centres de formation professionnelle et de centres d'éducation aux adultes dans 12 régions sociosanitaires du Québec. Bien qu'il soit plausible de penser que ces interventions aient eu un effet sur les perceptions des jeunes adultes au sujet des produits du tabac et de la cigarette électronique, il n'est pas possible de le confirmer faute de données probantes. Mentionnons toutefois que les perceptions des jeunes n'apparaissent pas conformes à l'état actuel des connaissances scientifiques, qui indiquent que le produit pour lequel les preuves de nocivité sont les plus solides demeure la cigarette de tabac.

5.6 Préoccupation par rapport à l'exposition à la fumée ou à l'aérosol émis par les voisins

Une proportion non négligeable de Québécois de 15 ans et plus rapportent avoir été exposés à la fumée de tabac ou à l'aérosol de cigarette électronique par leurs voisins, ce qui s'avère préoccupant du fait que cette exposition n'est pas sans risque pour la santé. La fumée de tabac peut causer des maladies coronariennes, des accidents vasculaires cérébraux ou encore le cancer du poumon chez les adultes qui ne fument pas, et les enfants sont particulièrement à risque de développer ou d'aggraver des symptômes respiratoires (pneumonie, bronchite, otite, asthme) (U.S. Department of Health and Human Services, 2006; 2014). Bien que les effets de l'exposition à l'aérosol de cigarette électronique soient beaucoup moins bien documentés que ceux de la fumée de tabac, il est également considéré que l'aérosol inspiré et expiré par les vapoteurs peut contenir des substances nocives pour la santé, et entraîner des problèmes respiratoires chez les personnes exposées (U.S. Department of Health and Human Services, 2016; Islam et coll., 2022).

Au Québec, la loi interdit de fumer dans les espaces communs des immeubles résidentiels de deux logements ou plus depuis 2015, mais il est permis de fumer à l'intérieur des logements. Le seul moyen efficace de protéger les non-fumeurs de l'exposition à la fumée de tabac est la mise en place de politiques interdisant complètement de fumer dans tous les lieux intérieurs, y compris dans les logements privés (U.S. Department of Health and Human Services, 2006). L'interdiction de fumer dans les lieux privés est susceptible d'améliorer davantage la santé des non-fumeurs et des enfants des groupes défavorisés comparativement aux personnes mieux nanties (Montreuil, 2015; Tremblay et Montreuil, 2019). Toutefois, ces mesures pourraient également imposer un fardeau plus grand à certains groupes de fumeurs, par exemple ceux en situation de mobilité réduite (Montreuil, 2015; Tremblay et Montreuil, 2019). Une interdiction complète de fumer dans des immeubles fortement subventionnés aux États-Unis est en vigueur depuis 2018. Sans surprise, une telle mesure pose des défis d'application, et n'a pas nécessairement apporté les résultats escomptés jusqu'à maintenant (Repace, 2024; Thorpe et coll., 2020).

5.7 Des inégalités sociales de santé qui perdurent en tabagisme

La prévalence de l'usage de la cigarette de tabac chez les 15 ans et plus a légèrement diminué au Québec depuis 2020, soit de 12 % à 11 %, une tendance observée également aux États-Unis, où la prévalence chez les adultes est passée de 12,5 % en 2020 à 11 % en 2023 (National Center for Health Statistics, 2024). Toutefois, les prévalences varient selon le niveau de scolarité, le revenu du ménage, et la défavorisation matérielle et sociale, ces inégalités étant présentes depuis plusieurs années (Lasnier et coll., 2019). On retrouve 14 % de fumeurs parmi les personnes ne détenant pas de diplôme d'études secondaires comparativement à 7 % chez les diplômés universitaires, 14 % chez les personnes dont le revenu du ménage est faible contre 7 % dans les ménages à revenu élevé, et 13 % de fumeurs parmi les personnes du quintile le plus défavorisé contre 7 % dans le quintile le plus favorisé. On enregistre également une proportion plus élevée de fumeurs parmi les personnes qui s'identifient comme LGBTQ2+ (16 %) comparativement aux non LGBTQ2+ (10 %). Ces écarts sont beaucoup moins prononcés en ce qui a trait au vapotage, à l'exception de celui noté entre les personnes s'identifiant comme LGBTQ2+ (13 %) et les non LGBTQ2+ (6 %).

Les inégalités sociales de santé en matière de tabagisme et l'importance d'en tenir compte pour réduire le fardeau du tabagisme font l'objet d'un récent rapport du médecin en chef des États-Unis (U.S. Department of Health and Human Services, 2024). Plusieurs constats émis dans le rapport font écho à la situation observée au Québec et plus largement au Canada, notamment de plus fortes prévalences de tabagisme chez les personnes LGBTQ2+, les travailleurs manuels et du secteur des services, ainsi que les personnes atteintes d'un trouble mental ou d'abus de substances. En dépit d'importants progrès réalisés en matière de réduction de la prévalence du tabagisme dans la population en général, le rapport fait aussi état d'inégalités persistantes selon le niveau socioéconomique et le niveau d'éducation. Les déterminants sociaux, structureaux et commerciaux de la santé, tels que la pauvreté et des conditions sociales et économiques inéquitables, offrent moins d'opportunités de vivre une vie sans maladie ni mortalité associée au tabagisme. En conséquence, on observe une plus forte proportion de cas de maladies pulmonaires et de mortalité associée chez les personnes peu scolarisées à faible revenu (U.S. Department of Health and Human Services, 2024).

Les produits du tabac aromatisés et le menthol jouent un rôle dans ces inégalités. Quoique ces produits soient interdits depuis plusieurs années au Canada, ce n'est pas le cas dans tous les États américains. De plus, au Québec, les fumeurs ont accès depuis plus de vingt ans à une panoplie d'interventions de soutien au renoncement au tabac offertes sans frais (ligne téléphonique de soutien, centres d'abandon du tabagisme, site Internet et applications mobiles québécoises, aides pharmacologiques pour cesser de fumer, counseling bref offert par les professionnels de la santé). Devant le constat que ces interventions n'ont pas bénéficié de la même façon à tous les fumeurs, la Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025 vise notamment à améliorer la qualité et la couverture des services d'abandon du tabagisme selon les besoins des clientèles.

Comme le rappelle le rapport américain, en plus de s'attaquer aux déterminants structuraux et sociaux de la pauvreté, les programmes visant l'équité en santé devraient inclure une combinaison d'interventions complémentaires (U.S. Department of Health and Human Services, 2024). Celles-ci devraient inclure : des interventions qui réduisent l'accessibilité physique et financière, l'attrait et le degré d'accoutumance des produits du tabac; des interventions qui visent à éliminer l'exposition à la fumée de tabac; des campagnes médiatiques d'envergure; un élargissement de la portée et de l'accès aux interventions de soutien au renoncement pour les populations vulnérables.

5.8 Forces et limites

Les forces de cette étude sont la fiabilité et la représentativité des données utilisées, l'enquête ayant été réalisée en conformité des hauts critères de qualité de l'ISQ en matière de devis d'échantillonnage et de pondération. La grande taille d'échantillon de l'EQTPV (plus de 11 900 répondants) est associée à une forte puissance statistique, et le degré de précision obtenu correspond approximativement à celui visé par le plan de sondage élaboré par l'ISQ. La précision des estimations associées aux questions se rapportant aux personnes ayant vapoté au cours des 30 jours précédant l'enquête est supérieure à celle visée par le plan de sondage pour les 25 ans et plus, et très près de l'objectif pour les 15 à 24 ans ainsi que l'ensemble du Québec (Élément, 2024). Par rapport aux questions adressées aux personnes ayant fumé dans les 30 jours précédant l'enquête, la précision est un peu moins bonne que celle visée à l'échelle provinciale et pour les deux groupes d'âge.

Bien qu'inférieur au taux de réponse obtenu en 2020 (58 %), celui de 2023 (52 %) peut être considéré comme acceptable du fait qu'il est assez près du taux de réponse initialement prévu (54 %). Les biais d'estimation engendrés par la non-réponse ont été réduits en appliquant un ajustement¹⁰ à la pondération pour chacun des groupes homogènes de pondération¹¹, et en vérifiant par la suite si des répondants se sont vu attribuer un poids très élevé comparativement aux autres individus de la même région sociosanitaire et du même groupe d'âge. Aucun cas de ce type n'a été détecté pour l'EQTPV 2023.

¹⁰ Ajustement du poids des individus ayant répondu à l'enquête par l'inverse du taux de réponse pondéré dans le groupe homogène de pondération (Élément, 2024).

¹¹ Sous-groupes de l'échantillon à l'intérieur desquels la proportion à répondre est assez uniforme (Élément, 2024). Les groupes homogènes de pondération sont identifiés par la méthode du score (Haziza et Beaumont, 2007; Eltinge et Yansaneh, 1997).

Bien que l'EQTPV 2023 ait été réalisée en fonction des critères de qualité de l'ISQ, elle comporte un certain nombre de limites méthodologiques devant être prises en compte dans l'interprétation des résultats. Comme c'est le cas dans la majorité des enquêtes populationnelles basées sur de l'information autorapportée, il se peut que certaines réponses données par les participants soient affectées par un biais de rappel ou de désirabilité sociale. Il importe aussi de clarifier que l'EQTPV 2023, étant une enquête transversale, ne peut pas contribuer à l'établissement de liens de causalité entre les caractéristiques étudiées, bien qu'elle permette d'observer des liens d'association et de déceler des différences entre des groupes de population.

6 CONCLUSION

La prévention de l'usage des produits du tabac et de vapotage chez les jeunes, de même que l'abandon du tabagisme et du vapotage, constituent des axes d'intervention nommés dans la Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025 afin de réduire l'ensemble des conséquences sanitaires attribuables à ces comportements (MSSS, 2020). Ces axes d'intervention requièrent le suivi de l'évolution du tabagisme et du vapotage au sein de la population québécoise, et les données d'enquêtes de santé représentatives constituent l'un des principaux outils disponibles pour ce faire. En ce sens, la conduite en 2023 du second cycle de l'EQTPV permet d'apporter un nouvel éclairage sur l'évolution de l'usage de la cigarette électronique et des produits du tabac au Québec, à la suite de la pandémie de COVID-19 et de l'entrée en vigueur de nouvelles mesures législatives encadrant la vente et la consommation de ces produits.

Les données de l'enquête indiquent une hausse du vapotage chez les Québécois de 15 ans et plus, et ce, de manière plus marquée chez les jeunes adultes de 20-24 ans. Cette hausse s'accompagne d'un accroissement de la proportion de vapoteurs faisant plus de 25 utilisations par jour de leur cigarette électronique, particulièrement chez les moins de 25 ans. Considérant que plus de 90 % des vapoteurs de 15 à 24 ans ont rapporté avoir consommé un liquide de vapotage contenant de la nicotine dans les 30 jours précédant l'enquête, ces observations suggèrent le développement de la dépendance à la nicotine chez plusieurs jeunes vapoteurs. L'usage de la cigarette demeure pour sa part relativement stable, à l'exception d'une réduction significative chez les 25-44 ans. Ces constats illustrent l'importance de soutenir et de renforcer les efforts de prévention du vapotage auprès des adolescents et des jeunes adultes, tout en favorisant le renoncement au tabagisme et au vapotage chez les fumeurs et vapoteurs québécois.

Il est encourageant de constater que de plus en plus d'adolescents et de jeunes adultes considèrent la cigarette électronique contenant de la nicotine comme étant nocive à la santé, ce qui pourrait être attribuable, du moins en partie, aux différentes initiatives d'information et de prévention du vapotage mises en place au cours des dernières années. Par ailleurs, il apparaît que les Québécois sont proportionnellement peu nombreux à affirmer se procurer des produits de vapotage par l'entremise d'Internet, ayant plutôt recours aux boutiques spécialisées en vapotage.

7 RÉFÉRENCES

- Action on Smoking and Health (2023). *Headline results ASH Smokefree GB adults and youth survey results 2023*. London, UK: Action on Smoking and Health.
- CDC Foundation and Truth Initiative (2024). *Monitoring E-cigarette trends in the United States: urgent action needed to protect kids from flavored e-cigarettes*. Atlanta, GA: CDC Foundation.
<https://tobacomonitoring.org/wp-content/uploads/2024/11/2024MonitoringE-CigaretteTrendsUS-1.pdf>
- Chen, R., Pierce, J.P., Leas, E.C., Benmarhnia, T., Strong, D.R., White, M.M., Stone, M., Trinidad, D.R., McMenamin, S.B. et Messer, K. (2023). Effectiveness of e-cigarettes as aids for smoking cessation: evidence from the PATH Study cohort, 2017–2019. *Tob Control*,32(e2):e145-e152.
- Davison, A. et Ouellette, M. (2024). *Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2023. Cahier technique pour le fichier masqué en accès à distance*. Institut de la statistique du Québec.
- Dobrescu, A., Bhandari, A., Sutherland, G. et Dinh, T. (2017). *The costs of tobacco use in Canada, 2012*. The Conference Board of Canada.
- Élément, R. (2024). *Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2023. Méthodologie de l'enquête*. Institut de la statistique du Québec.
- Eltinge, J.L. et Yansaneh, I.S. (1997). Méthodes diagnostiques pour la construction de cellules de correction pour la non-réponse, avec application à la non-réponse aux questions sur le revenu de la U.S. Consumer Expenditure Survey. *Techniques d'enquête*,23(1):37-45.
- Gamache, L., Laguë, J., Marchand, A., Montreuil, A., Paccalet, T., Tremblay, P.-Y., Chapados, M. et Durocher, É. (2023). *Pour un meilleur encadrement des produits de vapotage*. Institut national de santé publique du Québec.
- Gomes, M.N., Reid, J.L., Rynard, V.L., East, K. A., Goniewicz, M.L., Piper, M.E. et Hammond, D. (2024). Comparison of indicators of dependence for vaping and smoking: trends between 2017 and 2022 among youth in Canada, England, and the United States. *Nicotine Tob Res*,26(9):1192-1200.
- Hammond, D., Reid, J.L., Burkhalter, R. et East, K. (2024). Use of disposable e-cigarettes among youth who vape in Canada, England and the United States: repeat cross-sectional surveys, 2017-2023. *Addiction*, Jul 1. <https://doi.org/10.1111/add.16596>
- Haziza, D. et Beaumont, J.-F. (2007). On the construction of imputation classes in surveys. *Int Stat Rev*,75(1):25-43.
- Infocentre de santé publique. (2024). *Proportion de la population ayant utilisé la cigarette électronique au cours des 30 derniers jours (Enquête québécoise sur la santé de la population, 2020-2021)*. Institut national de santé publique du Québec.

- Institut de la statistique du Québec. (2024). *Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2023 – Questionnaire français*. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-tabac-vapotage-2023-questionnaire.pdf>
- Institut national de santé publique du Québec. (2025). *Indice de défavorisation matérielle et sociale*. <https://www.inspq.qc.ca/defavorisation/indice-de-defavorisation-materielle-et-sociale>
- Islam, T., Braymiller, J., Eckel, S.P., Liu, F., Tackett, A.P., Rebuli, M.E., Barrington-Trimis, J. et McConnell, R. (2022). Secondhand nicotine vaping at home and respiratory symptoms in young adults. *Thorax*, 77(7), 663-668.
- Kasza, K. A., Tang, Z., Seo, Y.S., Benson, A.F., Creamer, M.R., Edwards, K.C., Everard, C., Chang, J.T., Cheng, Y.-C., Das, B., Oniyide, O., Tashakkori, N.A., Weidner, A.-S., Xiao, H., Stanton, C., Kimmel, H.L., Compton, W. et Hyland, A. (2025). Divergence in cigarette discontinuation rates by use of electronic nicotine delivery systems (ENDS): longitudinal findings from the United States PATH Study waves 1–6. *Nicotine Tob Res*, 27(2):236-243.
- Korn, E.L. et Graubard, B.I. (1999). *Analysis of health surveys*. Wiley.
- Lasnier, B. et Montreuil, A. (2017). *L'usage de la cigarette électronique chez les élèves du Québec et du reste du Canada: 2014-2015*. Institut national de santé publique du Québec.
- Lasnier, B., Alix, C., Lo, E., O'Neill, S. et Blaser, C. (2019). *Portrait et évolution récente des inégalités sociales de santé en matière d'usage de la cigarette et d'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement au Québec*. Institut national de santé publique du Québec.
- Lasnier, B. et Montreuil, A. (2022). *Portrait de l'usage de la cigarette électronique chez les élèves du secondaire au Québec et dans le reste du Canada, 2018-2019*. Institut national de santé publique du Québec.
- Lasnier, B., Montreuil, A., Tremblay, M. et Hamel, D. (2023). *L'usage de la cigarette au Québec: portrait et évolution de 2000 à 2018 selon les cohortes de naissances*. Institut national de santé publique du Québec.
- Lasnier, B. et Tremblay, M. (2022). *Le vapotage chez les Québécois: données de l'Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2020*. Institut national de santé publique du Québec.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2020). *Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025*. Gouvernement du Québec.
- Montreuil, A. (2015). *Interdictions de fumer dans des immeubles résidentiels : exposition, mesures législatives et acceptabilité sociale*. Institut national de santé publique du Québec.
- Montreuil, A., Lasnier, B. et Dubé, M. (à paraître). *Évolution de la vente de produits de vapotage dans les dépanneurs et les stations d'essence au Québec, 2022 à 2024*. Institut national de santé publique du Québec.
- National Center for Health Statistics. (2024). *NCHS Data Query System*. Hyattsville, MD: National Center for Health Statistics, U.S. Centers for Disease Control and Prevention. <https://nchsdata.cdc.gov/DQS>

Repace, J.L. (2024). Secondhand smoke Infiltration in multiunit housing: health effects and nicotine levels. *Indoor Environ*,1(2):100013.

Statistique Canada. (2024). *Caractéristiques de la santé, estimations annuelles*. Gouvernement du Canada. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310009601&request_locale=fr

Tattan-Birch, H., Brown, J., Shahab, L., Beard, E. et Jackson, S.E. (2024). Trends in vaping and smoking following the rise of disposable e-cigarettes: a repeat cross-sectional study in England between 2016 and 2023. *Lancet Reg Health Eur*,42:100924.

Thorpe, L.E., Anastasiou, E., Wyka, K., Tovar, A., Gill, E., Rule, A., Elbel, B., Kaplan, S.A., Jiang, N., Gordon, T. et Shelley, D. (2020). Evaluation of secondhand smoke exposure in New York City public housing after implementation of the 2018 Federal Smoke-Free Housing Policy. *JAMA Netw Open*,3(11):e2024385.

Tremblay, M. et Montreuil, A. (2019). *Interventions et mesures pour réduire l'exposition des populations défavorisées sur le plan socioéconomique à la fumée de tabac dans leur domicile*. Institut national de santé publique du Québec.

United Kingdom Government (2024). *Government crackdown on single-use vapes*. London, UK: United Kingdom Government, Department for Environment, Food and Rural Affairs, Department of Health and Social Care. <https://www.gov.uk/government/news/government-crackdown-on-single-use-vapes>

U.S. Department of Health and Human Services (2006). *The Health Consequences of Involuntary Exposure to Tobacco Smoke: A Report of the Surgeon General*. Atlanta, GA: Centers for Disease Control and Prevention, U.S. Department of Health and Human Services.

U.S. Department of Health and Human Services (2014). *The Health Consequences of Smoking—50 Years of Progress: A Report of the Surgeon General*. Atlanta, GA: Centers for Disease Control and Prevention, U.S. Department of Health and Human Services.

U.S. Department of Health and Human Services (2016). *E-cigarette use among youth and young adults: A report of the Surgeon General*. Rockville, MD: U.S. Department of Health and Human Services.

U.S. Department of Health and Human Services (2024). *Eliminating Tobacco-Related Disease and Death: Addressing Disparities—A Report of the Surgeon General*. Atlanta, GA: U.S. Department of Health and Human Services, Centers for Disease Control and Prevention, National Center for Chronic Disease Prevention and Health Promotion, Office on Smoking and Health.

Centre d'expertise et
de référence en santé publique

www.inspq.qc.ca

*Institut national
de santé publique*

Québec

